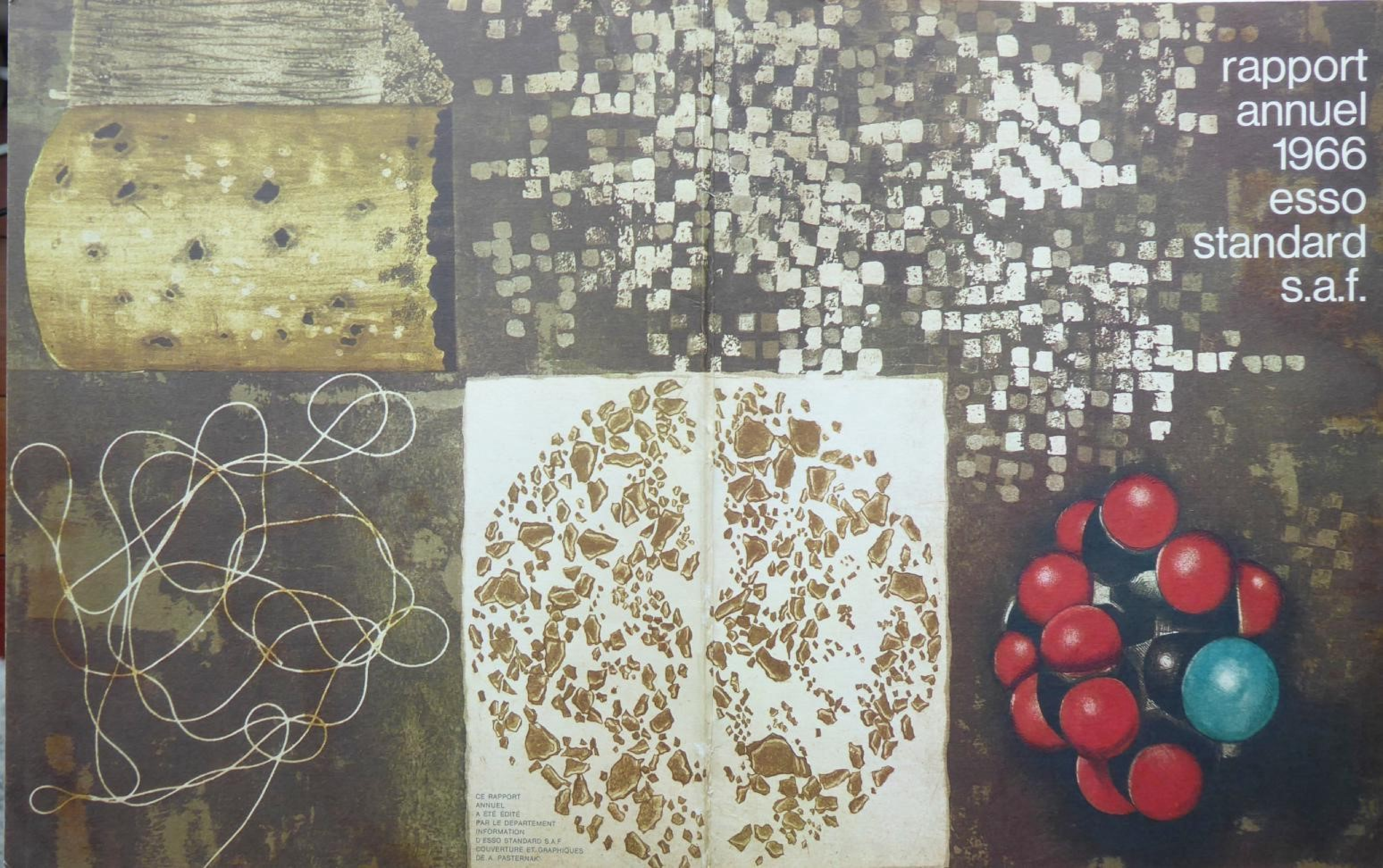


CE RAPPORT
ANNUEL
A ÉTÉ ÉDITÉ
PAR LE DÉPARTEMENT
INFORMATION
D'ESSO STANDARD S.A.F.
COUVERTURE ET GRAPHIQUES
DE A. PASTERNAK

Esso

conseil d'administration	SERGE SCHEER	PRÉSIDENT D'HONNEUR
	JACQUES BALLET	PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL
	JULES ARMAND	ADMINISTRATEUR
	HENRI DEROY	ADMINISTRATEUR
	FRANCIS FABRE	ADMINISTRATEUR
	GEORGES FLEURY	ADMINISTRATEUR
	JEAN FORGEOT	ADMINISTRATEUR
	GEORGES WICART	ADMINISTRATEUR
comité consultatif	JACQUES BALLET	PRÉSIDENT
	JULES ARMAND	DIRECTEUR GÉNÉRAL
	ANDRÉ DUBOIS	DIRECTEUR
	JEAN FILIPPI	DIRECTEUR
	LUCIEN KAHN	DIRECTEUR
	GEORGES MELIK-NOUBAROFF	DIRECTEUR
	JEAN TURPIN	DIRECTEUR
	RAYMOND W. WINKLER	DIRECTEUR
contrôleur		ALBERT RICHARD
trésorier		LOUIS COIGNARD
commissaires aux comptes	ALBERT VEYRENC	TITULAIRE
	GASTON THIBAULT	SUPPLÉANT

15 Mai 1967

rapport annuel 1966

documents présentés à l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 1967 communiqués au comité central d'entreprise le 23 juin 1967

rapport du conseil d'administration 5

rapports techniques 12

rapport du commissaire aux comptes 33

compte d'exploitation et compte de pertes et profits ESSO STANDARD S.A.F. 40

bilan ESSO STANDARD S.A.F. 42

bilan consolidé ESSO STANDARD S.A.F. ET ESSO REP 44

compte d'exploitation consolidé et compte de pertes et profits consolidé ESSO STANDARD S.A.F. ET ESSO REP 46

en bref

	1965	1966
PROFONDEURS FORÉES (ESSO REP)	*84 000 mètres*	25 000 mètres
PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT (ESSO REP)	*2 345 000 tonnes*	2 328 000 tonnes
ACHATS DE PÉTROLE BRUT (TONNAGES ACHETÉS A ESSO REP COMPRIS)	*7 723 000 tonnes*	8 854 000 tonnes
BRUT TRAITÉ	*7 578 000 tonnes*	8 717 000 tonnes
VENTES TOTALES DE PRODUITS FINIS	*7 504 000 tonnes*	8 621 000 tonnes
SALAIRES ET DÉPENSES SOCIALES	*191 000 000 F*	208 477 000 F
DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS	*183 700 000 F*	308 300 000 F
CHIFFRE D'AFFAIRES COMMERCIAL	*3 436 500 000 F*	3 624 800 000 F
DONT TAXE INTÉRIEURE, DOUANE ET T.V.A.	*1 873 900 000 F*	1 962 000 000 F
BÉNÉFICE NET DE L'EXERCICE	*50 700 000 F*	52 000 000 F

N. B. -Esso Standard S.A.F. ayant transféré ses activités produits chimiques à sa filiale Esso Chimie avec effet au 1er Octobre 1966, les chiffres de l'année 1966 ne comprennent l'activité chimique que pour les 3 premiers trimestres.

rapport du conseil d'administration

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions de l'article 31 des statuts, nous vous avons convoqués en Assemblée Générale ordinaire pour vous rendre compte de notre gestion pendant l'exercice 1966 et soumettre à votre approbation les comptes de résultats et le bilan établis au 31 décembre 1966.

Les résultats de votre Société pour l'année écoulée se résument en une progression de 6,4 % du chiffre d'affaires commercial hors taxes qui s'est élevé à 1.663 millions de francs et en un bénéfice net total de 52,1 millions de francs qui se compare à 50,7 millions de francs pour 1965, après des dotations plus importantes aux comptes d'amortissements et de provisions.

ÉCONOMIE GÉNÉRALE ET ÉNERGIE

L'évolution économique en 1966, analysée plus en détail dans un rapport spécial, a été marquée pour la France par l'effort d'adaptation à l'économie mondiale. Cette influence extérieure se constate à la fois sur le plan de la conjoncture et sur celui des réformes de structure.

La conjoncture française se caractérise pour l'année écoulée par une stabilisation relative des prix et par une expansion modérée.

La libération des échanges, facteur d'accroissement de la productivité et du niveau de vie, impose par ailleurs à chaque pays de maintenir concurrentiel son niveau général de prix. Le plan de stabilisation décidé fin 1963 pour donner un coup d'arrêt à l'inflation a réussi à limiter à environ 2,5 % la hausse des prix en 1965 et en 1966. Cette hausse demeure cependant excessive si l'on considère le problème du financement des investissements ; elle constitue en effet un handicap pour les industries comme la nôtre dont les prix de vente ne suivent pas l'évolution générale du coût de la vie.

Pour les sociétés pétrolières, la baisse des prix de vente, exprimés en francs constants, donc en tenant compte de la diminution du pouvoir d'achat de la monnaie, a été en moyenne de l'ordre de 5 % par an au cours des cinq dernières années.

Cette baisse est particulièrement importante pour les fuels. Elle est également nette pour les essences, bien que leur qualité ait été améliorée, notamment par l'élévation de l'indice d'octane. Votre Société a donc des raisons particulières de souhaiter que l'objectif limitant la hausse générale des prix entre 1,5 et 2 % par an inscrit dans le Ve Plan puisse être réalisé.

La reprise de l'activité économique amorcée au cours de l'année 1965 s'est développée jusqu'au quatrième trimestre où un palier a été observé. En moyenne d'année, la production industrielle qui avait plafonné en 1965 s'est accrue d'environ 6,5 % et la production intérieure brute a progressé d'environ 5 %. Il est intéressant de noter à cet égard l'influence stabilisatrice des conjonctures économiques étrangères. En 1965, la récession a été évitée grâce au développement des exportations françaises vers des pays étrangers, alors en pleine expansion. En 1966, la conjoncture a été moins favorable à l'étranger et plus favorable en France. Ce décalage a provoqué un freinage de l'expansion en raison de pressions accrues à l'importation et de débouchés plus difficiles à l'exportation. Les Pouvoirs Publics se sont efforcés de favoriser la reprise des investissements productifs qui constituent un élément essentiel de la concurrence internationale : le crédit d'investissement accordé à titre temporaire pour un certain nombre de matériels se traduira par un allègement appréciable des charges fiscales de votre Société.

La consommation d'énergie n'a pas suivi l'évolution économique générale puisque sa croissance a été limitée à environ 1,5 % contre 3 % en 1965 et 4 % en 1964, ce dernier taux correspondant à la tendance moyenne des années précédentes. La clémence de la température et la conjoncture particulière à certaines industries grosses consommatrices expliquent ce fléchissement. Une hydraulicité exceptionnelle a par ailleurs réduit les achats de combustibles des centrales thermiques. Les ventes de produits pétroliers sur le marché intérieur ont augmenté d'environ 7,5 %. Le pétrole, dont la part dans le bilan énergétique s'est élevée de ce fait à 42,5 %, est désormais en France la principale source d'énergie.

Au-delà des facteurs temporaires de ralentissement qui ont affecté l'année 1966, il faut noter que la part croissante prise par le pétrole dans l'énergie consommée tend à la longue à réduire l'écart entre le développement du pétrole et celui de l'ensemble de l'énergie. La consommation des produits pétroliers s'accroîtra cependant encore rapidement au cours des prochaines années. La Commission des Carburants du Vᵉ Plan a chiffré entre 7 % et 10 % par an le rythme d'expansion entre 1965 et 1970. Jusqu'à cette dernière date, le développement du gaz naturel ne devrait pas s'opposer de façon appréciable à celui du pétrole. Les perspectives de disponibilités accrues en gaz naturel contribueront toutefois à un rapprochement entre les marchés nationaux de l'énergie en Europe.

Cette tendance au rapprochement économique entre les pays européens s'observe également dans les réformes de structures intervenues en France en 1966. Les mesures qui ont concerné l'épargne des particuliers et les circuits financiers ont été nettement inspirées par le souci de préparer l'économie française à une ouverture plus grande des frontières. L'épargne liquide en a été stimulée mais les efforts pour encourager les placements à long terme en actions et obligations n'ont pas été jusqu'ici couronnés de succès. La faiblesse de la Bourse en 1966, en dépit des avantages appréciables accordés aux actionnaires, reflète notamment un pessimisme certain à l'égard des profits des sociétés.

Le Vᵉ Plan escompte au contraire, en même temps qu'une augmentation considérable des émissions sur le marché financier, une amélioration de la rentabilité et des possibilités d'autofinancement. La réalisation de cet objectif, qui devra être recherchée dans un climat de concurrence accrue, suppose des efforts considérables dans la gestion des sociétés et serait facilitée par l'élimination d'une partie des contraintes actuelles. Celles-ci entraînent des coûts supplémentaires, faussent le jeu normal de la concurrence et surtout introduisent un élément aléatoire supplémentaire dans la gestion des affaires. Il y aurait d'ailleurs une contradiction évidente entre l'ouverture de plus en plus grande sur le monde extérieur et le maintien de sujétions que les entreprises supporteraient seulement en France.

L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE

Les remarques que nous venons de faire s'appliquent en particulier à l'industrie pétrolière. Pendant longtemps, les ressources internes ont permis de financer en grande partie l'expansion rapide de l'industrie pétrolière. Le marché était alimenté par des sociétés à capitaux privés nationaux ou étrangers dans le cadre d'une réglementation assez stricte, et dans des conditions satisfaisantes qu'il s'agisse de la technique, du coût pour l'économie française ou de la sécurité d'approvisionnement. Lorsque, contrairement à la situation économique actuelle qui a permis de supprimer le contrôle des changes, les réserves monétaires de la France étaient réduites, les groupes internationaux ont accepté d'alléger par des moyens divers, comme le système dit des « francs pétrole », la charge nette en devises des importations de pétroles bruts. Récemment encore, la diversité des sources d'approvisionnement a permis d'éviter toute répercussion sur l'économie française de l'arrêt à la fin de 1966 des pipelines de l'Irak Petroleum Company. Le groupe Esso, qui n'a pas été affecté pour ses besoins français par cette interruption momentanée, a contribué à fournir à certains de nos confrères les quantités de remplacement nécessaires.

L'État a estimé cependant devoir intervenir davantage dans notre industrie à la fois par des réglementations encore plus strictes et par la création d'un groupe à capitaux publics. La combinaison des deux types d'interventions entraîne dans les faits des discriminations certaines à l'encontre de sociétés comme la nôtre. De même, la réglementation concernant les points de vente devient un avantage indirect pour les sociétés qui sont autorisées à opérer des regroupements ou des fusions.

Le jeu normal de la concurrence avec les avantages de tous ordres qu'il comporte n'aurait cependant pas pour effet d'exclure la recherche en commun des moyens d'approvisionnement les plus économiques et les plus sûrs.

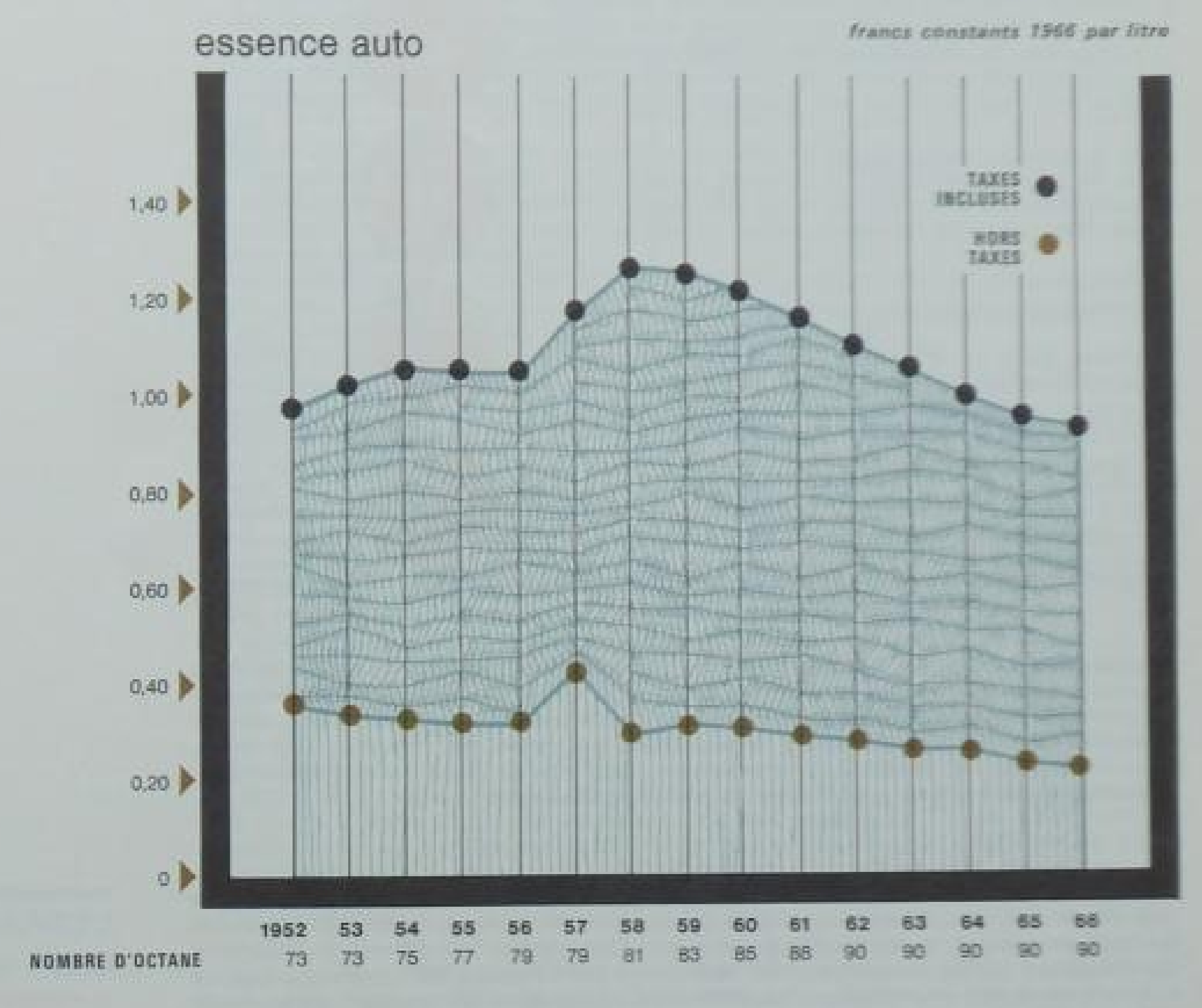
La structure de l'Union des Chambres Syndicales de l'Industrie du Pétrole a été modifiée. En font désormais partie la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine et le nouvel établissement public E.R.A.P., dont la filiale, l'Union Générale de Distribution des Produits Pétroliers (U.G.D.) vient de regrouper un certain nombre de sociétés de distribution. Cet élargissement de l'U.C.S.I.P. s'est accompagné d'une réorganisation et une haute personnalité, Monsieur le Préfet Haas-Picard, a été portée à sa présidence.

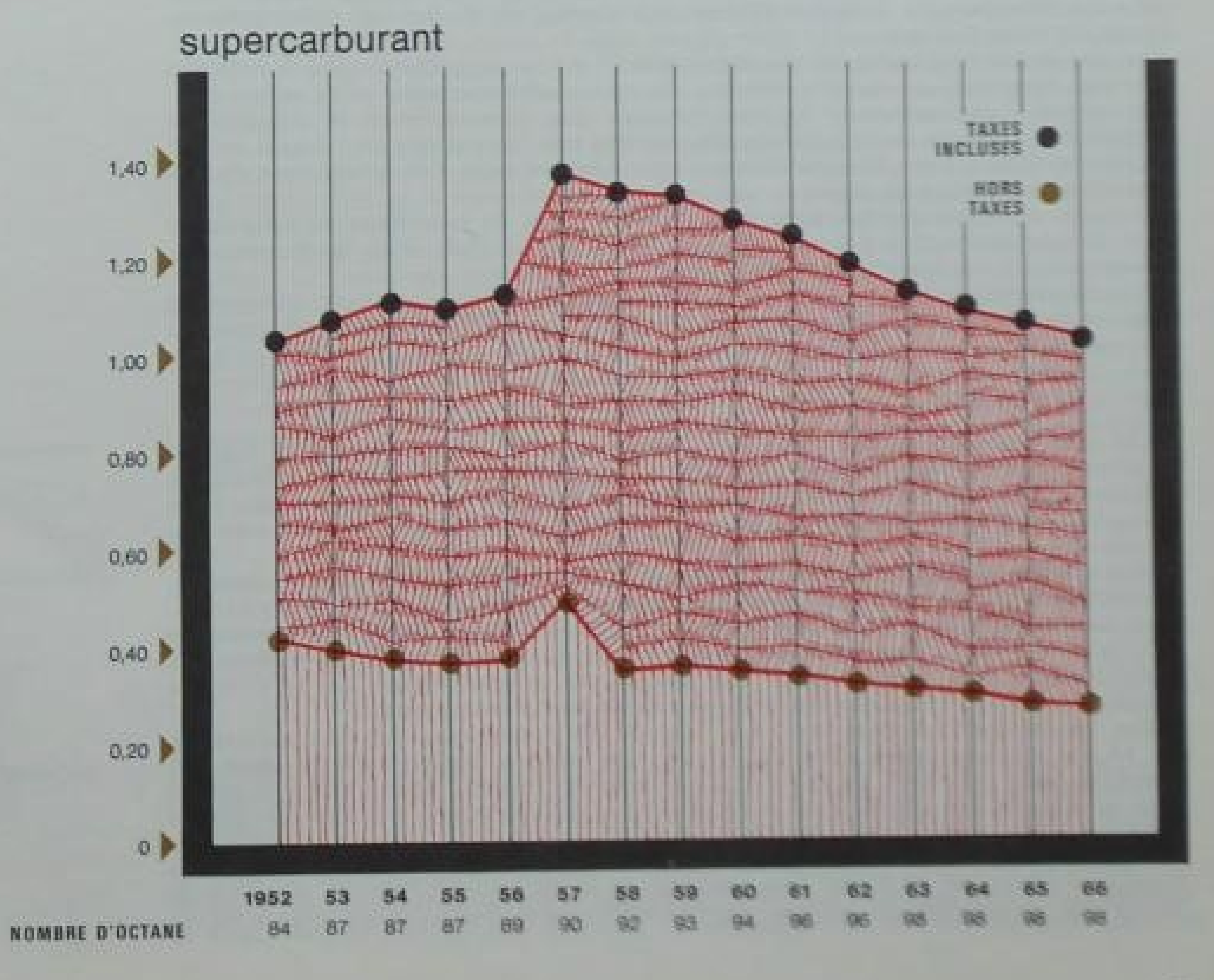
Des tâches difficiles attendent l'industrie pétrolière. Il s'agit de financer les investissements importants nécessaires au cours des prochaines années :

évolution du prix de vente

de l'essence auto et du supercarburant à la pompe, à Paris

francs constants 1966 par litre





le pétrole dans l'économie française en 1966

	Economie française	Pétrole		Part du pétrole
EFFECTIFS EMPLOYÉS (MILLIERS DE PERSONNES)	19 750	60		0,3 %
PRODUCTION NATIONALE (VALEUR AJOUTÉE BRUTE) (MILLIARDS DE FRANCS)	431	15.2		3,5 %
RECETTES BUDGÉTAIRES DE L'ÉTAT (MILLIARDS DE FRANCS)	107	11.2		10,5 %
CONSOMMATION D'ÉNERGIE (MILLIONS DE TONNES D'ÉQUIVALENT CHARBON)	160	68		42,5 %

Rappelons à cet égard que le développement du raffinage prévu par le Ve Plan équivaut à 40 % de la capacité actuelle des raffineries. Il s'agit aussi de préparer l'ouverture des frontières dans le cadre du Marché Commun. Même si une libération totale des échanges n'intervient pas pour les produits pétroliers d'ici 1970, fin de la période transitoire, des aménagements devraient être apportés dans un sens plus libéral et plus concurrentiel.

L'ORGANISATION DU GROUPE ESSO EN EUROPE

L'interpénétration croissante des pays européens en matière d'énergie et de pétrole, le développement très rapide du marché pétrolier européen qui atteindra en 1970 un niveau comparable à celui des Etats-Unis, ont amené la Standard Oil Company (New Jersey) à créer la Société Esso Europe Incorporated, établie à Londres, pour coordonner les activités pétrolières du groupe dans toute l'Europe Occidentale. Votre Président d'Honneur, M. S. Scheer, fait partie du Conseil d'Esso Europe.

Le caractère international du recrutement de la nouvelle société à laquelle ont été détachés un certain nombre de nos collaborateurs, et sa proximité, permettront de renforcer la coordination des programmes et d'accroître l'efficacité. Par une meilleure vue d'ensemble sur l'évolution en Europe, et son concours direct, Esso Europe aidera votre Société dans l'établissement de ses prévisions et la mise au point de ses projets.

Dans le domaine des produits chimiques, le rôle de coordination à l'échelle de l'Europe est assuré par la Société Esso Chemical S.A. dont les bureaux et laboratoires sont installés à Bruxelles.

Par la création de ces deux nouvelles sociétés, le groupe Esso marque sa volonté de décentraliser sa gestion et de l'adapter plus étroitement au contexte européen.

ACTIVITÉS PÉTROLIÈRES

Les tonnages de produits pétroliers vendus par votre Société sur le marché intérieur n'ont progressé que de 3,6 %, notre position moyenne tous produits s'établissant à environ 13,5 %. La concurrence a été en effet très vive pour tous les produits et nous n'avons pas voulu contribuer à une détérioration excessive du marché.

Nos ventes de fuels lourds en France sont en retrait sur l'année précédente, le marché ayant lui-même marqué une légère régression par suite de la réduction des ventes à l'Electricité de France et à la S.N.C.F. Notre part des livraisons à l'E.D.F. a été à nouveau réduite au seul profit de groupes où l'Etat détient une participation. Par contre, avec des ventes en augmentation de 18 % notre position commerciale a été maintenue pour le fuel domestique.

Sur le marché des essences, nos ventes de supercarburant ont augmenté de 14,8 % et ont représenté 63,7 % de nos ventes de carburants auto qui ont progressé au total de 5,8 %. La campagne " Tigre " qui a reçu le grand prix de la publicité attribué après un sondage dans le public a été prolongée en 1966 par le concours " Fantastigre ".

Nous devons mentionner également les problèmes posés par la fusion des marges de gros et de détail comprises dans la structure officielle des prix de vente des carburants. Un décret de mai 1963 qui a fixé une marge unique limite a été à l'origine, pour les sociétés pétrolières, d'un certain nombre de litiges avec les distributeurs. Le problème est d'autant plus délicat que la marge globale à partager pour rémunérer l'ensemble des opérations de distribution est particulièrement faible en France.

Le relèvement de la rémunération des détaillants ne pourrait s'effectuer à la charge des sociétés pétrolières sans compromettre leur équilibre financier. Cette considération ainsi que l'harmonisation souhaitable des fiscalités européennes militent en faveur d'une augmentation de la marge de distribution par une réduction du montant des taxes qui représentent les trois quarts du prix de vente.

Sur le plan industriel, les quantités de pétrole brut traitées dans nos trois raffineries ont progressé de 15 % avec un total de 8,7 millions de tonnes dont 2,3 millions pour la raffinerie de Fos-sur-Mer pour sa première année complète d'exploitation. Cette nouvelle raffinerie, après la période de rodage, fonctionne de façon satisfaisante.

Des circonstances favorables jointes à l'accroissement de la capacité de production, nous ont permis de développer les exportations qui sont passées de 200.000 tonnes en 1965 à un million de tonnes en 1966.

Nos achats de pétrole brut ont dû être réalisés, dans le cadre de la politique définie par les Pouvoirs Publics, à raison de 45 % dans la " zone franc ". Compte tenu de l'approvisionnement en provenance d'Esso REP, 1,7 million de tonnes ont été achetées en Algérie en exécution des contrats signés en 1966 pour une période de trois ans.

Nos fournisseurs habituels, la Standard Oil Company (N. J.) et la Gulf Oil Corporation nous ont accordé une nouvelle baisse des prix qui s'ajoute à celle consentie en 1965. Le prix des pétroles sahariens a été également réduit par rapport à ceux du précédent contrat mais, à notre avis, dans une proportion insuffisante par rapport à l'évolution des prix mondiaux réellement pratiqués.

Des travaux de modernisation importants ont été réalisés en 1966 à la raffinerie de Port-Jérôme. Ils ont comporté la mise en service à la fin de l'année d'une unité de distillation de 4 millions de tonnes qui se substitue progressivement aux anciennes installations.

Comme il vous a été indiqué l'année dernière, nous n'avons pu obtenir l'autorisation de construire seuls une raffinerie en Lorraine. L'intérêt économique de cette raffinerie a été finalement reconnu mais la part de votre Société a été limitée à 40 %, celles de la C.F.R. et de l'U.G.P. fixées respectivement à 51 % et 9 %. Il est prévu que cette raffinerie, d'une capacité de 3 millions de tonnes, pourra entrer en service en 1970. Ne devant disposer que d'une partie de sa production, nous sommes amenés à envisager une extension de notre capacité de raffinage, notamment à Port-Jérôme. Les Pouvoirs Publics ont donné leur accord à ce sujet.

Dans le domaine des transports, l'investissement majeur est la construction d'un navire de 192.500 tonnes dont le contrat a été signé en 1966 avec les Chantiers de l'Atlantique pour livraison à fin 1968. L'écart de tonnage avec nos cinq navires longs courriers dont le port en lourd s'échelonne entre 40.000 et 50.000 tonnes et dont le plus ancien ne date que de 1955 démontre la rapidité de l'évolution technique. Cette évolution s'accélère puisque l'on considère actuellement comme possible la construction de navires d'un tonnage sensiblement supérieur, ce qui entraînerait des sujétions supplémentaires notamment au chargement et au déchargement et poserait des problèmes qui ne sont pas encore résolus, comme la création de ports relais susceptibles de recevoir de tels navires. Le souci de réduire les coûts se manifeste également dans la construction prochaine d'un pipeline collectif de produits finis entre les raffineries de la région de Marseille et la région lyonnaise avec prolongement jusqu'à Genève.

Enfin, la recherche technique a continué à se développer. Les montants consacrés à ce titre en 1966 se sont élevés à 12 millions de francs dont près de la moitié pour le compte d'Esso Research and Engineering Company dans le cadre d'un contrat d'assistance technique. Un plan de spécialisation des laboratoires européens du groupe Esso a été mis en application. Il entraîne un accroissement des crédits et des moyens de travail dans les spécialités confiées à notre organisation alors que d'autres travaux sont demandés aux laboratoires européens les mieux placés pour les mener à bien.

ACTIVITÉS CHIMIQUES

Dans le domaine de la chimie, le développement de nos activités s'exprime par une progression du chiffre d'affaires de 12,4 %. Celui-ci atteint ainsi 278 millions de francs pour l'année, dont 63 millions pour le compte d'Esso Chimie au cours du quatrième trimestre.

ESSO CHIMIE

La création de cette nouvelle société le 3 janvier 1967, avec effet à partir du 1er octobre 1966, témoigne de l'intention de développer en France les activités chimiques et de les gérer suivant leurs données propres. Esso Chimie dont le capital a été fixé à 148.9 millions de francs, a repris toutes les activités de production et de commercialisation de produits chimiques et assimilés. Parmi les actifs de la nouvelle société figurent deux unités qui viennent d'être construites à Port-Jérôme : une unité d'acides sulfoniques destinés principalement à la

fabrication d'additifs détergents pour huiles moteurs et une importante installation de craquage à la vapeur (steam cracking) qui sera mise en service en 1967 et produira 400.000 tonnes par an de produits de base pour la pétrochimie.

ESSO REP

La production de pétrole brut de votre filiale Esso REP a été sensiblement égale à celle de l'année précédente, soit 2,3 millions de tonnes. Nous sommes arrivés en effet à un palier à partir duquel la cadence d'extraction des gisements actuellement exploités devrait graduellement diminuer en l'absence de nouvelles découvertes.

C'est pourquoi Esso REP a poursuivi en 1966 un important programme d'exploration d'un coût de plus de 50 millions de francs.

Sur les trois forages en mer entrepris pendant l'année 1966 dans le cadre de l'association avec la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine et la Compagnie d'Exploration Pétrolière, les deux forages qui ont été implantés sur la structure d'Antarès ont révélé la présence d'hydrocarbures sans que nous puissions être assurés pour l'instant de la possibilité d'une exploitation rentable. En dehors des forages en mer avec la plate-forme Neptune Gascogne qui nécessitent un effort financier d'environ 120.000 francs par jour pour l'ensemble des sociétés associées, des travaux actifs ont été menés par Esso REP pour la reconnaissance des permis du Sud-Aquitaine et du Haut-Rhône.

Esso REP a intensifié par ailleurs les activités de son centre technique de recherches à Bègles dont le caractère international s'affirme de plus en plus avec les travaux qui lui sont confiés par des sociétés du groupe Esso.

Par les différentes activités que nous venons de passer en revue, votre Société a mis à la disposition de l'économie française des produits toujours plus abondants et mieux adaptés aux besoins et s'est efforcée de préparer activement l'avenir dans tous les domaines.

L'amélioration de la productivité a sans doute été facilitée par l'utilisation de matériels plus modernes, grâce aux sommes progressivement investies et qui représentent à ce jour un montant d'immobilisations brutes de l'ordre de 400.000 francs par personne employée ; elle n'aurait pas été possible cependant sans les efforts de l'ensemble du personnel que nous tenons à remercier vivement en votre nom.

DONNÉES FINANCIÈRES

Le montant total des ventes de votre société s'est élevé à 4.077 millions de francs soit une augmentation de 4,1 %. Le chiffre d'affaires "commercial", hors taxes, a atteint 1.663 millions de francs, ce qui représente une progression de 6,4 % sur 1965, progression qui se serait élevée à 10 % si l'on avait inclus le chiffre d'affaires réalisé pour le compte d'Esso Chimie au cours du quatrième trimestre 1966.

La différence entre ce dernier taux et l'accroissement de 15 % des tonnages traités et des tonnages vendus s'explique par l'augmentation importante sur l'ensemble des marchés intérieur et extérieur des ventes de fuels, produits à moindre prix unitaire, ainsi que par une nouvelle dégradation des prix.

Le bénéfice net ressort à 52,1 millions de francs contre 50,7 millions de francs en 1965 après des amortissements s'élevant à 127,8 millions de francs au lieu de 116,8 millions de francs et dotation d'une somme de 16,3 millions de francs à la provision pour fluctuation des cours des matières premières. Exclusion faite du dividende d'Esso REP, le bénéfice avant déduction des amortissements et constitution de la dotation précitée est donc de l'ordre de 149 millions de francs en augmentation de 27,5 millions de francs sur 1965, année il est vrai en recul par rapport à 1964.

Nos résultats annuels sont en effet très sensibles, en raison de l'étroitesse des marges bénéficiaires, à des variations relativement faibles des prix de vente et des coûts.

Le dividende reçu de votre filiale Esso REP en 1966 s'est établi à 47,6 millions de francs au lieu de 42,8 millions en 1965. Le montant de ce dividende qui a représenté jusqu'ici un élément majeur de nos bénéfices dépendra de plus en plus dans l'avenir des résultats de notre programme d'exploration, résultats qui présentent évidemment le caractère aléatoire inhérent à ce type d'activité. Nous devons donc intensifier nos efforts dans les autres activités.

Soucieuse d'assurer son expansion en améliorant sa productivité, votre Société a réalisé au cours de l'exercice 1966 le programme d'investissements qu'elle s'était fixé. Les nouvelles immobilisations s'élèvent à 308 millions de francs, y compris les investissements effectués après le 1er octobre 1966 pour le compte d'Esso Chimie et réglables à plus d'un an. L'accroissement de ces dépenses, de l'ordre de 68 % par rapport à 1965, a excédé celui des ressources internes et des emprunts ont dû être contractés.

Les ressources extérieures ont consisté en emprunts à moyen terme auprès de nos banques et de nos actionnaires américains et dans un emprunt à long terme qui a bénéficié des meilleures conditions de montant et de taux que le marché suisse ait pu offrir au cours de l'année 1966 aux emprunts obligataires étrangers. Au sujet de cet emprunt de 60 millions de francs suisses, votre Société s'est engagée, selon une clause d'usage, à consentir aux porteurs les mêmes garanties spécifiques qu'elle serait amenée à accorder dans l'éventualité d'une nouvelle émission obligataire. La création d'Esso Chimie ne modifie pas la portée de cet engagement qu'assumeront dorénavant à la fois votre Société et sa filiale Esso Chimie.

En dépit de ces recours au financement extérieur, exceptionnellement importants en 1966, la position d'endettement à long terme de votre Société par rapport à ses capitaux propres, demeure raisonnable et correspond à une marge potentielle de financement qui reste importante.

RÉSULTATS

Les comptes de résultats et le bilan, établis au 31 décembre 1966 vous sont présentés en annexe.

Ils laissent apparaître un bénéfice de	F 52.078.920,67
auquel s'ajoute le report à nouveau de l'exercice précédent, soit	F 3.788.831,05
Total disponible	F 55.867.751,72

Il vous sera proposé de leur donner l'affectation suivante :

— Réserve légale	F 2.604.000,00
— Réserve générale	F 5.000.000,00
— Dividende brut	F 44.676.750,00
— Report à nouveau	F 3.587.001,72
Total	F 55.867.751,72

Compte tenu des dernières dispositions fiscales connues, nous vous proposons la distribution d'un dividende net de F 3,75 par action de F 50,— nominal, auquel s'ajoute un avoir fiscal de F 1,87, ce qui conduit à un dividende global de F 5,62.

Conformément aux nouvelles dispositions légales, nous vous rappelons le montant des distributions des trois derniers exercices :

Exercice	Nombre d'actions à rémunérer	Dividende net	Crédit d'impôt	Dividende global
1963	11.913.800	F 3,75	F 0,90	F 4,65
1964	11.913.800	F 3,75	F 1,18	F 4,93
1965	11.913.800	F 3,50	F 1,75	F 5,25

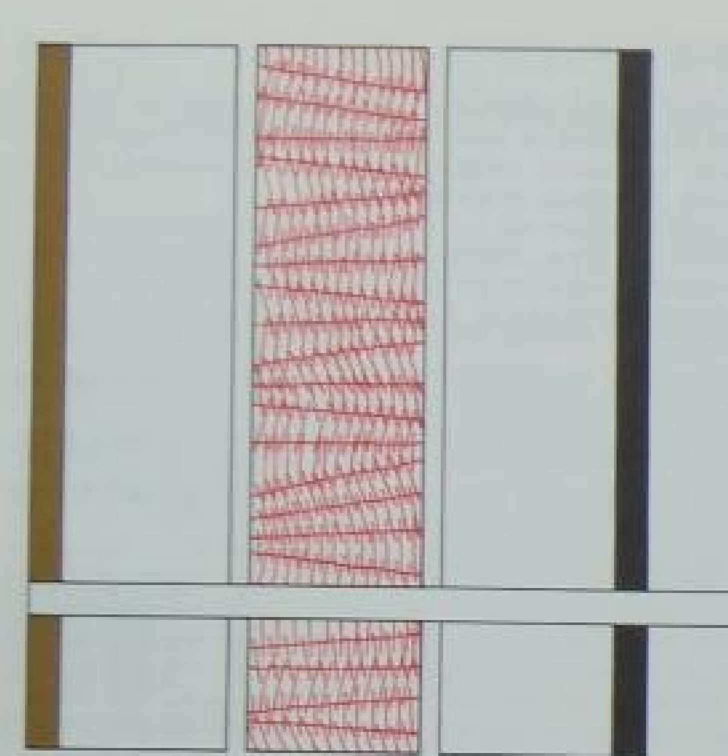
Le mandat des Administrateurs venant à expiration chaque année, nous vous demanderons de bien vouloir leur donner quitus de leur gestion pour l'exercice 1966, puis de procéder aux élections au Conseil d'Administration.

M. Georges WICART, Administrateur de votre Société depuis 1962, nous a fait part de son intention de ne pas demander le renouvellement de son mandat. C'est après une longue carrière dans votre Société où il entra en 1921 que M. Wicart avait été appelé, en 1962, à siéger à votre Conseil où sa grande connaissance des questions pétrolières nous était des plus précieuses. Aussi, nous ne doutons pas que vous teniez à vous associer aux sentiments de regret et d'amicale gratitude que votre Conseil lui témoigne au moment de son départ.

Nous vous demanderons de ratifier la nomination de M. Auguste SCHLAGETER comme Administrateur de votre Société. M. Schlageter, qui était Directeur d'Esso Standard S.A.F., a pris sa retraite récemment, après 38 ans au service du Groupe.

Il vous appartiendra enfin de fixer le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice 1967, ainsi que les émoluments de vos Commissaires aux Comptes pour le même exercice.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



rapports techniques

Rapport économique

Conjoncture mondiale

1966 a encore été une année d'expansion pour l'économie mondiale. Cette continuité dans le développement depuis la fin de la dernière guerre est remarquable. Elle constitue un élément majeur dans la stratégie des entreprises qui peuvent compter sur une tendance fondamentale à l'expansion mais aussi doivent préparer et financer un tel développement.
L'évolution de la production industrielle des principaux pays occidentaux industrialisés ne s'est pas écartée dans l'ensemble des tendances constatées en 1965 :

% de variation	1965	1966
ÉTATS-UNIS	+ 8,4	+ 9,0
GRANDE BRETAGNE	+ 2,6	0
ALLEMAGNE	+ 6,1	+ 1,5
FRANCE	+ 1,4	+ 6,5
ITALIE	+ 4,4	+ 12,0
PAYS-BAS	+ 7,0	+ 7,0
BELGIQUE	+ 1,8	+ 2,0

L'économie des Etats-Unis a connu une sixième année consécutive d'expansion, ce qui a été jusqu'ici exceptionnel. Une expansion aussi rapide dément les pronostics pessimistes fondés sur l'idée de saturation progressive et constitue pour nos économies européennes un gage de poursuite de l'élévation du niveau de vie pendant un grand nombre d'années. En fin d'année, toutefois, la conjoncture était plus hésitante. La balance des paiements continue à poser des problèmes, le déficit s'élevant en 1966 à 1,4 milliard de dollars malgré les pressions pour freiner les investissements à l'étranger.
En Europe, un net ralentissement a été observé en Grande-Bretagne et en Allemagne, mais il a été compensé en bonne partie par la reprise en France et surtout en Italie. Dans tous les pays européens, un coup d'arrêt a dû être donné dans les dernières années à la hausse des prix ou à la dégradation des échanges extérieurs, mais heureusement le décalage entre les évolutions conjoncturelles a évité un entraînement général récessif. Seule la Grande-Bretagne constitue un point faible persistant pour l'expansion européenne.
Les économies sont trop solidaires désormais pour que des solutions aux problèmes de la balance des paiements des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne ne soient pas trouvées dans le sens de la coopération et du libéralisme.

La conjoncture française

L'économie française a progressé en 1966, mais l'expansion a été modérée comme le ralentissement de la croissance l'avait été en 1965, la production intérieure brute s'accroissant de 5 % contre 4,2 % en 1965. Deux faits expliquent cette modération :
— tout d'abord, la conjoncture extérieure, s'est traduite par un accroissement sensible des importations, notamment de biens d'équipement, et, à partir du milieu de l'année, par un plafonnement des exportations ;
— ensuite, la production agricole, qui avait augmenté sensiblement en 1965, s'est stabilisée en 1966.
La consommation des ménages s'est accrue d'environ 4,5 % contre 3,9 % en 1965, les dépenses supplémentaires étant consacrées pour une bonne part à l'achat de véhicules et d'appareils ménagers ainsi qu'aux loisirs.
La reprise des investissements des entreprises privées a été moins vigoureuse que prévu, les effets du crédit de 10 % ne s'étant pas fait sentir avant la fin de l'année.
De leur côté, après une progression très rapide au cours des années précédentes, les sommes investies par les particuliers dans la construction ont marqué un palier.
Dans les deux cas, le problème à régler est celui du financement des investissements.
Les ressources internes des entreprises n'ont pas suivi le développement des investissements depuis 1959, le taux d'autofinancement tombant d'environ 80 % à environ 60 % en 1966.
Les entreprises ont recouru plus largement depuis quelques années, à des crédits bancaires à court et à moyen terme, mais ce type d'endettement a des limites. A juste titre, le V[e] Plan a inscrit comme objectifs un taux d'autofinancement de 70 % et une augmentation de l'ordre de 15 % par an de l'épargne investie en valeurs mobilières. On comprend, dans ces conditions, les mesures fiscales prises en faveur des obligations et des actions. Celles-ci n'ont pas eu encore beaucoup d'effet en 1966, la stagnation de la Bourse se poursuivant.
De toutes façons, il faudra utiliser de plus en plus pour le financement à long terme les ressources déposées à court terme par les particuliers. Dans cet esprit, un certain nombre de réformes sont intervenues en 1966 pour encourager le maintien de sommes importantes dans des comptes d'épargne et faciliter ainsi les prêts bancaires à long terme nécessaires au financement des investissements productifs et de la construction de logements.
La stabilité relative des prix réalisés en 1965 a pu être maintenue, l'indice des prix de détail (259 articles, France entière) ne progressant que de 2,6 % en moyenne d'année. Le blocage des prix a été desserré mais avec des précautions telles que la signature de contrats de stabilité ou de programme entre les professions et les Pouvoirs Publics.
La hausse des salaires horaires s'est établie pour l'année à 6 % environ comme en 1965. La pénurie de main-d'œuvre a été moins vive, certains foyers de chômage se développant même, en raison de l'arrivée de classes nombreuses sur le marché du travail, de la rapidité des progrès de productivité, enfin de la conjoncture défavorable de branches employant une nombreuse main-d'œuvre.
En plus des mines de charbon et de fer et de la construction navale, deux branches importantes ont en effet plafonné : le bâtiment, et la sidérurgie qui opère actuellement avec l'aide des Pouvoirs Publics une vaste opération de regroupement et de modernisation.

L'énergie et le pétrole dans le monde

L'industrie pétrolière mondiale a satisfait facilement en 1966 un accroissement de la consommation de 8,5 % soit 130 millions de tonnes. Elle a constitué également d'amples réserves pour l'avenir, les réserves prouvées augmentant de plus de 5 milliards de tonnes et représentant plus de 30 années de la production annuelle qui s'est élevée à 1 630 millions en 1966.
L'augmentation des réserves prouvées qui atteignent maintenant 55 milliards de tonnes a été réalisée essentiellement au Moyen-Orient et en Afrique (Libye, Nigéria).
Au déploiement géographique des recherches s'ajoute la prospection du plateau continental. Le continent américain a maintenu sa part relative, tant en ce qui concerne les Etats-Unis que le Canada, ce dernier pays apparaissant de plus en plus comme extrêmement prometteur.
Cette évolution rend les pays européens beaucoup moins vulnérables à l'interruption d'une source quelconque d'approvisionnement.
Les sociétés pétrolières ont activement développé en même temps la recherche d'hydrocarbures gazeux. En Europe notamment, les perspectives de disponibilités en gaz naturel prennent chaque jour une plus grande dimension, les découvertes en Mer du Nord succédant à celles du Sahara et des Pays-Bas et les ressources françaises en Aquitaine s'accroissant. Le gaz naturel devrait représenter en 1970 au moins 8 % de la consommation d'énergie de la Communauté Economique Européenne au lieu de 4 % en 1965.
L'effort gigantesque réalisé sur le plan des quantités s'accompagne de recherches visant à améliorer la qualité des produits et à trouver de nouveaux débouchés. Les travaux de l'association Esso-Nestlé dans le domaine de la fabrication des protéines alimentaires doivent être men-

tionnés à cet égard et s'inscrivent dans le cadre de l'effort de diversification poursuivi dans de nombreux domaines par l'ensemble de l'industrie pétrolière.

L'énergie et le pétrole en France

La capacité de raffinage française s'est accrue de 11 % en 1966, soit 7,7 millions de tonnes, portant ainsi à 78 millions de tonnes la capacité totale des 19 usines en service. Cet accroissement a été réalisé par des extensions dans les raffineries de Petit-Couronne (Shell), Port-Jérôme (Esso) et de Donges (Antar), ainsi que par la construction d'une nouvelle raffinerie par le groupe ERAP (U.G.P.) à Grandpuits dans la région parisienne.
La tendance consistant à construire les nouvelles raffineries à l'intérieur afin de se rapprocher des lieux de consommation et de réduire les frais de transport des produits finis, se manifeste par les implantations annoncées à Porcheville (ERAP), Valenciennes (Antar), Vernon (B.P.) ainsi que par le projet auquel Esso Standard est associé en Lorraine.
La consommation de produits pétroliers sur le marché intérieur a passé le cap des 50 millions de tonnes s'accroissant ainsi de 7,4 %. Il faut toutefois remarquer que ce taux d'accroissement est sensiblement plus faible que celui de 1965 : 12 %. Les raisons du ralentissement relèvent à la fois de l'évolution de la consommation d'énergie et de facteurs particuliers au pétrole.
La consommation d'énergie ne s'est accrue que de 1,3 %. Sans doute la température a-t-elle été supérieure à la normale, mais, même après correction pour en tenir compte, l'accroissement ne dépasse pas 3 %, comme l'année précédente, qui était elle-même un peu en retrait sur la cadence habituelle de 4 % par an. En effet, les industries qui consomment beaucoup d'énergie ont en 1966 plafonné, comme la sidérurgie, ou ralenti leur croissance, comme les industries du ciment et de la verrerie à la suite de la conjoncture médiocre du bâtiment. Le fait que le nombre de logements achevés n'a pas augmenté en 1966 et qu'un certain nombre n'a pu trouver acquéreur a contribué d'ailleurs directement à freiner la croissance de la consommation d'énergie.
D'autre part, des progrès techniques particulièrement importants ont réduit les consommations unitaires, notamment dans la sidérurgie, les centrales thermiques et les transports ferroviaires.
Tous ces facteurs peuvent être invoqués pour expliquer le ralentissement constaté dans l'expansion du pétrole. De plus, l'hydraulicité a été exceptionnellement bonne, ce qui a réduit les ventes aux centrales thermiques.
Les produits pétroliers ont continué cependant d'augmenter leur part dans l'énergie consommée, cette part dépassant désormais celle du charbon, en s'établissant à 42,5 % en 1966.

Relations sociales

Effectifs et rémunérations

Le développement des activités d'Esso Standard S.A.F. a été assuré avec un effectif total qui n'a sensiblement pas changé au cours de l'exercice 1966 : en effet, il était de 6 297 personnes à fin 1965 et de 6 286 à fin 1966.
Les mouvements de personnel sont demeurés de faible amplitude. Le nombre total de départs (retraite et autres raisons) s'est élevé à 281. La rémunération et l'ensemble des dépenses sociales ont représenté un montant de F 208 477 000.

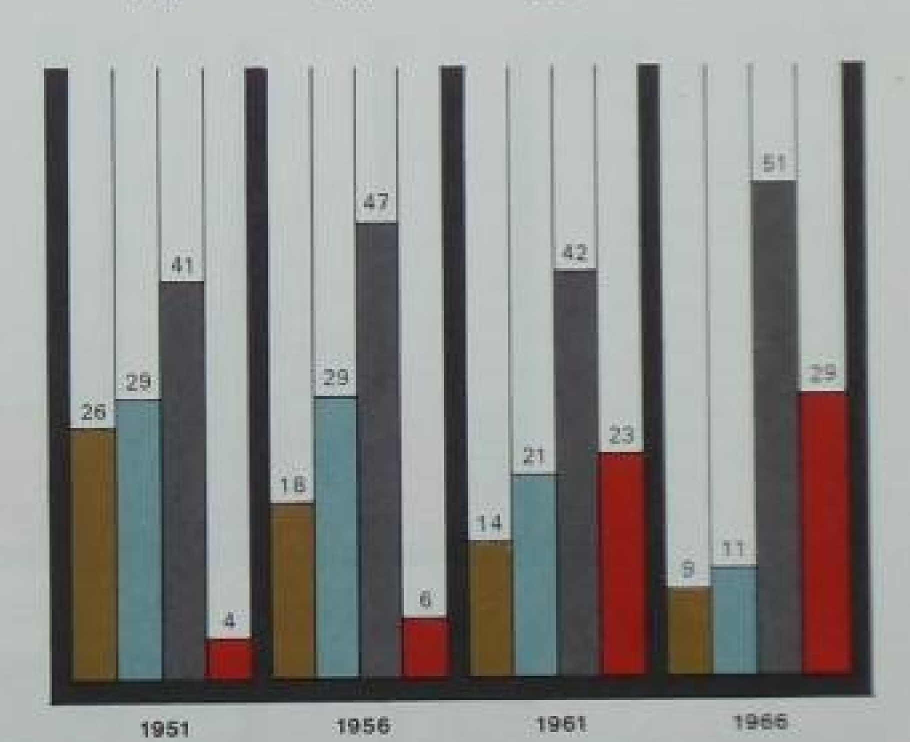
Formation et perfectionnement

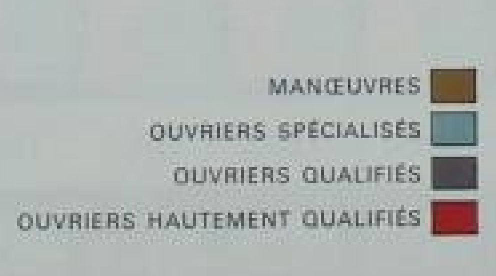
Les efforts de formation continus du personnel à tous les niveaux hiérarchiques et dans toutes les branches d'activités ont été poursuivis. Il en résulte une modification sensible de l'importance relative des différentes catégories professionnelles du personnel de la Société, comme indiqué par les tableaux ci-contre. Sur le premier tableau, la distinction entre employés et techniciens n'a été faite qu'à partir de 1961. Les effectifs des techniciens ont presque doublé en cinq ans et progresseront probablement encore dans le futur. La recherche d'une qualification plus élevée rendue plus nécessaire chaque jour a également modifié sensiblement la composition interne du groupe ouvriers. Le deuxième tableau fait apparaître l'augmentation importante du personnel qualifié et hautement qualifié, alors que l'effectif des manœuvres a diminué des deux tiers en quinze ans.

Sécurité et prévention des accidents

En 1966, le nombre d'accidents du travail enregistrés a été légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent. Tous les services de la Société restent vigilants en matière de prévention des accidents et portent une attention soutenue tant aux mesures techniques qu'à l'éducation du personnel. C'est ainsi qu'au cours de 1966, aucun accident n'a été constaté à la raffinerie de Fos et à l'usine de Port-Saint-Louis-du-Rhône, pour la deuxième année consécutive.
Dans le cadre du concours organisé entre les raffineries européennes du Groupe Esso, une distinction spéciale a été décernée à la raffinerie de Fos en raison des excellents résultats obtenus.
Le personnel du Centre de Recherche de Mont-Saint-Aignan a terminé sa quatrième année sans accident du travail.







Exploration et production

Domaine minier

L'année 1966 a été marquée, tout d'abord, par l'expiration, le 20 février, du permis des Landes sur lequel Esso REP avait concentré la majeure partie de ses activités, depuis plus de dix ans. De ce très important permis, Esso REP n'a conservé que les périmètres de concession des gisements découverts (Parentis, Mothes, Cazaux, Lugos, Mimizan, Lavergne, Lucats-Cabeil).
Par contre, Esso REP s'est vu attribuer, en 1966, trois nouveaux permis de recherches :
— le permis du Haut-Rhône, situé au pied des Alpes entre Grenoble et la rive méridionale du Lac Léman ;
— le permis de Saint-Gilles, recouvrant une large part de l'ancien permis de Camargue sur lequel Esso REP avait travaillé en association avec C.E.P. ;
— le permis de Rébénacq, situé au Sud de Pau.
L'octroi des titres miniers n'a pas été subordonné à la conclusion de contrats d'association avec d'autres sociétés de recherches.
D'autres modifications de moindre importance ont affecté le domaine minier d'Esso REP en 1966 :
— la renonciation au permis d'Armentières, prenant officiellement effet au 15 avril 1967 ;
— la mise au quadrillage du permis de Landes-Atlantique par adjonction, à l'est, de surfaces prélevées sur l'ancien permis des Landes.
Compte tenu de toutes ces modifications, l'activité d'Esso REP s'exerçait à la fin de l'exercice 1966, directement ou en association, sur douze permis de recherches se répartissant géographiquement comme ci-dessus.
Quatre demandes de permis de recherches sont en cours d'examen ; elles portent sur une superficie globale de 6 103 kilomètres carrés et concernent principalement :
— le sous-sol de la mer, au large des côtes charentaises et girondines (demande de la Courbe) ;
— le bassin d'Arcachon (Lège) ;
— la région d'Aquitaine-Sud où il s'agit de concentrer les activités de la Société dans un ensemble continu de périmètres (Basse Navarre et extension de Mauléon).
Trois de ces dernières se trouvent en concurrence avec des demandes émanant d'autres sociétés de recherches.

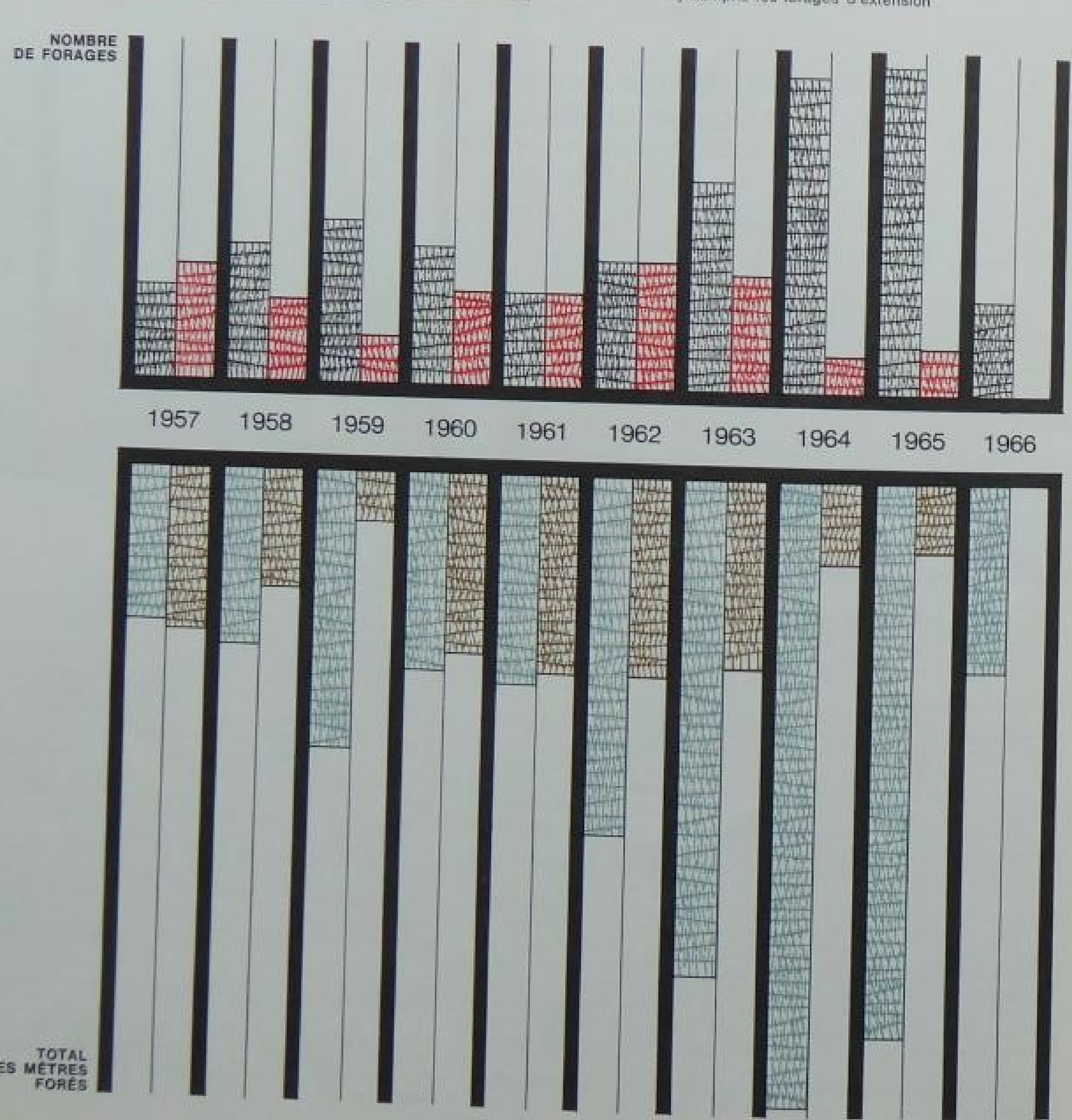
Exploration - Exploitation

Les statistiques ci-contre font apparaître, pour l'exercice 1966, une diminution très sensible de l'activité de forage d'Esso REP. Deux facteurs principaux en fournissent l'explication :

forages terminés et profondeurs forées

NOMBRE DE FORAGES		TOTAL DES MÈTRES FORÉS		
EXPLORATION*	EXPLOITATION	EXPLORATION*	EXPLOITATION	
8	10	20 780	22 024	1957
12	7	24 034	16 225	1958
14	4	37 744	7 269	1959
12	8	26 721	24 784	1960
8	8	28 239	27 159	1961
11	11	48 598	27 013	1962
18	10	66 956	25 340	1963
27	3	84 473	10 968	1964
28	4	75 240	9 275	1965
8	—	25 244	—	1966

* y compris les forages d'extension



production nette de pétrole brut
PAR ESSO REP

tonnes	1965	1966
PARENTIS	1 369 616	1 369 250
CAZAUX	619 635	643 226
LAVERGNE - LA TESTE	162 614	128 764
MOTHES	105 804	59 696
MIMIZAN NORD	33 854	52 378
CABEIL	22 378	41 995
LUGOS	27 682	24 764
LUCATS	2 982	7 326
DIVERS	131	1 242
TOTAL	2 344 696	2 328 641

— l'absence de nouvelles découvertes, se conjuguant avec l'achèvement des travaux de mise en production des champs existants, a entraîné la disparition complète des forages de développement qui, en 1964 et 1965, représentaient encore un effort de l'ordre de 10 000 mètres forés annuels ;

— l'expiration de validité du permis des Landes a conduit Esso REP à orienter son programme d'exploration vers de nouvelles zones d'opérations (Golfe de Gascogne - Aquitaine Sud - Haut-Rhône) pour lesquelles les coûts de prospection sont beaucoup plus élevés que dans les secteurs antérieurement explorés ; les sommes que la Société peut consacrer annuellement à l'exploration étant relativement constantes, un accroissement des coûts opérationnels entraîne ipso facto une réduction d'activités sur le terrain.

La remarque ci-dessus s'applique particulièrement au programme de prospection en mer pour lequel l'importance des moyens mis en œuvre (plateforme de forage - navires avitailleurs - hélicoptères - équipements spéciaux) conduit à multiplier par quatre ou cinq les coûts de forage à terre : une journée d'utilisation de la plateforme «Neptune-Gascogne» représente actuellement une dépense de l'ordre de F 120 000. Mais, même en ce qui concerne les opérations à terre, il est à remarquer que les nouveaux secteurs d'activités (Aquitaine Sud - Haut-Rhône) se situent dans des régions géologiquement compliquées où les objectifs se trouvent à de grandes profondeurs, ce qui a pour résultat de majorer sensiblement les coûts de forage.

Par ailleurs, les travaux d'exploration s'effectuent souvent sur des permis récemment attribués d'où une prédominance normale des travaux de reconnaissance géologique et géophysique sur l'activité de forage proprement dite.

Géologie : les travaux de géologie sur le terrain ont concerné les deux périmètres de Mauléon-Tardets et du Haut-Rhône.

Géophysique : dans le domaine de la prospection aéromagnétométrique, environ 1 000 kilomètres de profils ont été levés sur le périmètre du Haut-Rhône. Il a été fait appel pour cela à un nouveau magnétomètre de conception et de fabrication françaises d'une sensibilité beaucoup plus élevée que celle des appareils usuellement utilisés jusqu'ici. En ce qui concerne la prospection sismique, 490 kilomètres de profils ont été tirés au cours de l'année sur les différents périmètres, Mauléon, Thèze, Haut-Rhône, Salies.

Esso REP avait foré 95 441 mètres en 1964 et 84 515 mètres en 1965.

Au 31 décembre 1966, 2 puits d'exploration étaient en cours de forage. En outre, Esso REP a été intéressé pour moitié dans 8 276 mètres de forage d'exploration exécutés par ses associés, dont 1 080 mètres par l'E.R.A.P. et 7196 mètres par la S.N.P.A.

Trois forages d'exploration : Antarès 1, Orion 1 et Antarès 2 ont été entrepris en mer, durant l'année 1966, sur le permis de Landes-Atlantique. Le puits d'Orion 1, implanté au large de Cazaux, s'est révélé sec ; les puits d'Antarès 1 et 2, implantés au large de Parentis, ont mis en évidence la présence d'hydrocarbures dans la structure, mais par

permis de recherches

désignation des permis	*superficie (km²)*	*localisation géographique*
LANDES-ATLANTIQUE	1 937	GOLFE DE GASCOGNE
BÉARN, MAULÉON, RÉBÉNACQ, NAY, SAINT-PALAIS, HOPITAL-SAINT-BLAISE	1 924	AQUITAINE SUD
SAINT-MAMERT-DU-GARD, BÉZIERS, SAINT-GILLES, CÉVENNES	2 387	LANGUEDOC
HAUT-RHONE	4 260	ALPES
TOTAL	10 508	

forages effectués par esso REP à titre d'opérateur

nature	*nombre de puits terminés*	*profondeurs forées*	*résultats*
EXPLORATION	7	22 381 mètres	STÉRILES
EXTENSION	1	2 863 mètres	PRODUCTEUR
TOTAL	8	25 244 mètres	

contre, n'ont pas donné la preuve de l'existence de roches-réservoirs pouvant assurer la rentabilité d'une exploitation en mer par plus de 40 mètres de fond.
L'exploration du permis se poursuit actuellement, à l'aide de la seule plateforme Neptune-Gascogne, en vue d'une part d'apprécier les possibilités pétrolières d'autres structures situées soit au large de Mimizan, soit au large de Lavergne, et de préciser l'intérêt des indices décelés sur la structure d'Antarès.
Le pétrole brut a été traité en totalité à la raffinerie Esso de Bordeaux.
En outre, il a été livré à la Société Nationale des Gaz du Sud-Ouest (S.N.G.S.O.) 3 375 895 mètres cubes de gaz naturel extraits du pétrole produit.

Approvisionnements et transports

Achats de pétrole brut

Esso Standard S.A.F. a acheté un total de 8 854 000 tonnes de pétrole brut en 1966. Les approvisionnements destinés aux raffineries Esso représentent une augmentation de 1 380 000 tonnes, soit 18,6 % par rapport aux mêmes approvisionnements de 1965.
La part des bruts provenant de la zone franc s'est élevée à 4 006 000 tonnes, soit 45,3 % du total des achats (contre 52,2 % en 1965). Elle comprend 2 340 000 tonnes de bruts d'Esso REP, c'est-à-dire pratiquement la même quantité qu'en 1965, et 1 666 000 tonnes de pétroles bruts sahariens (contre 1 652 000 tonnes en 1965).

Les pétroles bruts importés de l'étranger se sont montés à 4 848 000 tonnes, soit 54,7 % du total des achats, en augmentation de 1 155 000 tonnes sur 1965. La répartition par origines est indiquée dans le tableau ci-contre.

Importations et exportations de produits finis

Les importations de produits finis ont été d'environ 58 000 tonnes en 1966. Comme les années précédentes, elles ont surtout consisté en essences aviation, coupes destinées à la fabrication d'huiles spéciales, produits d'addition et gaz liquéfiés.
Les exportations de produits finis se sont élevées à environ 1 000 000 de tonnes, auxquelles il y a lieu d'ajouter : 201 000 tonnes de fuel destinées aux soutes des navires étrangers ayant relâché dans les ports français, 188 000 tonnes de carburéacteur pour l'avitaillement des avions de compagnies aériennes étrangères sur les aérodromes français et 38 000 tonnes de lubrifiants et bitumes destinés à l'Afrique du Nord.

Transports maritimes

La composition de la flotte de long-courriers de la société n'a pas varié au cours de l'année 1966. L'augmentation du port en lourd des navires en conformité avec les dispositions de la Convention de Londres sur les lignes de charge a permis, peu avant la fin de l'exercice, d'accroître d'environ 5 % la capacité de transport de la flotte de la Société sans investissement supplémentaire. Le plein effet de cette mesure se fera sentir dès l'exercice 1967.
Le tonnage de pétrole brut et de produits finis transportés par navires long-courriers a atteint 8 013 000 tonnes, soit une progression d'environ 10 % sur l'année précédente. Ce tonnage se répartit en 6 550 000 tonnes correspondant aux besoins propres d'Esso Standard S.A.F., et 1 463 000 tonnes pour d'autres sociétés du Groupe dans le cadre des échanges qui assurent une meilleure utilisation de la flotte et une plus grande souplesse dans la couverture des besoins d'Esso Standard S.A.F.
En attendant la livraison, prévue pour 1968, d'un super-pétrolier de 192 500 tonnes métriques de port en lourd, commandé en mars 1966 ; la Société a conclu l'affrètement à temps d'un navire de 90 000 tonnes pour faire face à l'accroissement des besoins.
La couverture des besoins prévus et la nécessité d'abaisser les prix de revient dans un domaine aussi concurrentiel que celui des transports maritimes, conduit Esso Standard S.A.F. à utiliser les plus grands navires pouvant être déchargés dans les ports français.

Approvisionnement du marché intérieur

Le marché intérieur a été ravitaillé, directement ou par échanges, à partir des raffineries Esso de Port-Jérôme, Bordeaux et Fos-sur-Mer, cette dernière raffinerie ayant

approvisionnements en pétrole brut

	provenance	1964 *tonnes*	1964 *%*	1965 *tonnes*	1965 *%*	1966 *tonnes*	1966 *%*
ZONE FRANC	MÉTROPOLE	2 161 659	29,1	2 341 082	30,3	2 340 444	26,4
	SAHARA	1 736 345	23,4	1 652 291	21,4	1 666 222	18,9
	GABON	18 791	0,3	36 948	0,5	—	—
	TOTAL	3 916 795	52,8	4 030 321	52,2	4 006 666	45,3
IMPORTATIONS	MOYEN-ORIENT	1 322 795	17,8	1 422 423	18,4	1 675 517	18,9
	VENEZUELA	962 170	13,0	1 007 811	13,1	877 650	9,9
	LIBYE	1 216 983	16,4	1 262 177	16,3	2 127 751	24,0
	NIGERIA	—	—	—	—	166 823	1,9
	TOTAL	3 501 958	47,2	3 692 411	47,8	4 847 741	54,7
TOTAL DES ACHATS		7 418 753	100	7 722 732	100	8 854 407	100
dont : PÉTROLE BRUT CÉDÉ A D'AUTRES RAFFINERIES		729 967		319 183		70 617	
PÉTROLE BRUT POUR RAFFINAGE ESSO (stocks flottants compris)		6 688 786		7 403 549		8 783 790	

(1) Les chiffres ci-dessus ne comprennent pas les quantités suivantes de pétrole brut expédiées dans les raffineries Esso pour raffinage pour le compte de tiers :
262 298 tonnes métriques en 1964,
340 484 tonnes métriques en 1965,
144 346 tonnes métriques en 1966.

(2) Les tonnages reçus dans le cadre des échanges de brut conclus avec des confrères raffineurs figurent dans le total des achats. Les quantités restituées sont incluses dans la rubrique « Pétrole brut cédé à d'autres raffineries ».

transports de produits finis

moyens de transport	1964 *tonnes*	1964 *%*	1965 *tonnes*	1965 *%*	1966 *tonnes*	1966 *%*
PIPELINE	838 825	17,7	987 954	17,9	1 036 520	18,6
VOIE FLUVIALE	1 037 979	22,0	1 401 256	25,4	1 265 505	22,8
VOIE FERRÉE	1 675 630	35,3	1 849 739	33,6	1 991 808	35,8
ROUTE	1 185 275	25,0	1 267 600	23,1	1 270 585	22,8
TOTAL	4 737 709	100	5 506 549	100	5 564 418	100

assuré pour la première fois des livraisons tout au long d'une année complète.
Dans le cadre de la réglementation des autorisations d'importation et d'ailleurs dans l'intérêt général, Esso Standard S.A.F. a été amenée à conclure un certain nombre d'échanges bilatéraux avec ses confrères en vue de réduire les coûts de mise en place des produits pétroliers.

Transports intérieurs

En 1966, les transports intérieurs de produits finis en vrac ont porté sur un tonnage de 5 564 000 tonnes. La répartition de ce tonnage par moyens de transport est indiquée dans le tableau de la page précédente, par comparaison avec les deux années antérieures. La légère diminution de la part de la voie fluviale, en grande partie au profit de la voie ferrée, correspond au ravitaillement le plus économique du système de distribution.
La Société du Pipeline Méditerranée-Rhône (S.P.M.R.), dont Esso Standard S.A.F. est actionnaire, a passé la commande relative à l'engineering du projet. Elle entreprend les travaux de construction de ce pipeline qui assurera le transport dans la vallée du Rhône et la région lyonnaise, d'une part importante des produits fabriqués dans les raffineries situées à l'ouest de Marseille.
Le réseau du pipeline Le Havre-Paris (TRAPIL) a été prolongé par une ligne de 25 centimètres de diamètre jusqu'au nouveau dépôt d'Orly de la Société de Manutention de Carburants Aviation (S.M.C.A.). En fin d'année, il a été également complété par une ligne de 30 centimètres entre la nouvelle raffinerie UGP de Grandpuits et le terminal de Grigny au sud de Paris.
En ce qui concerne les transports ferroviaires, la location de wagons-citernes à boggies de grande capacité a permis à la Société d'accroître son parc de wagons de ce type qui en comprend maintenant 442 unités, soit 28 % de la capacité totale du parc Esso.
Depuis 1925, Esso Standard S.A.F. assurait la réparation de ses wagons-citernes dans son atelier de Persan. En raison du perfectionnement apporté à la conception des wagons-citernes, l'activité de cet atelier a considérablement diminué, au point que son exploitation n'était plus rentable. En conséquence, cet atelier a été fermé le 31 décembre 1966 et les réparations confiées à des ateliers tiers. Le personnel, d'ailleurs peu nombreux, a pu être reclassé dans les établissements Esso de la région parisienne, ou est parti en retraite anticipée.

Tarifs de transports

Une augmentation générale des tarifs de chemins de fer de 5,127 % a été mise en application le 1er mars 1966. A la même date, les tarifs officiels de la batellerie publique ont été augmentés de 5,22 %. Les prix des transports routiers sont restés stables.

Achats de matériel

L'achèvement des nouvelles installations de raffinage et de fabrication de produits chimiques à Port-Jérôme, dont la construction avait été engagée l'année dernière, a encore entraîné une importante activité du Département des Achats.
Dans le montant total des achats, la valeur du matériel acheté en France, pour le compte de filiales de la Standard Oil Company (N.J.) à l'étranger, a représenté 10,5 millions de francs payables en devises.

Raffinage

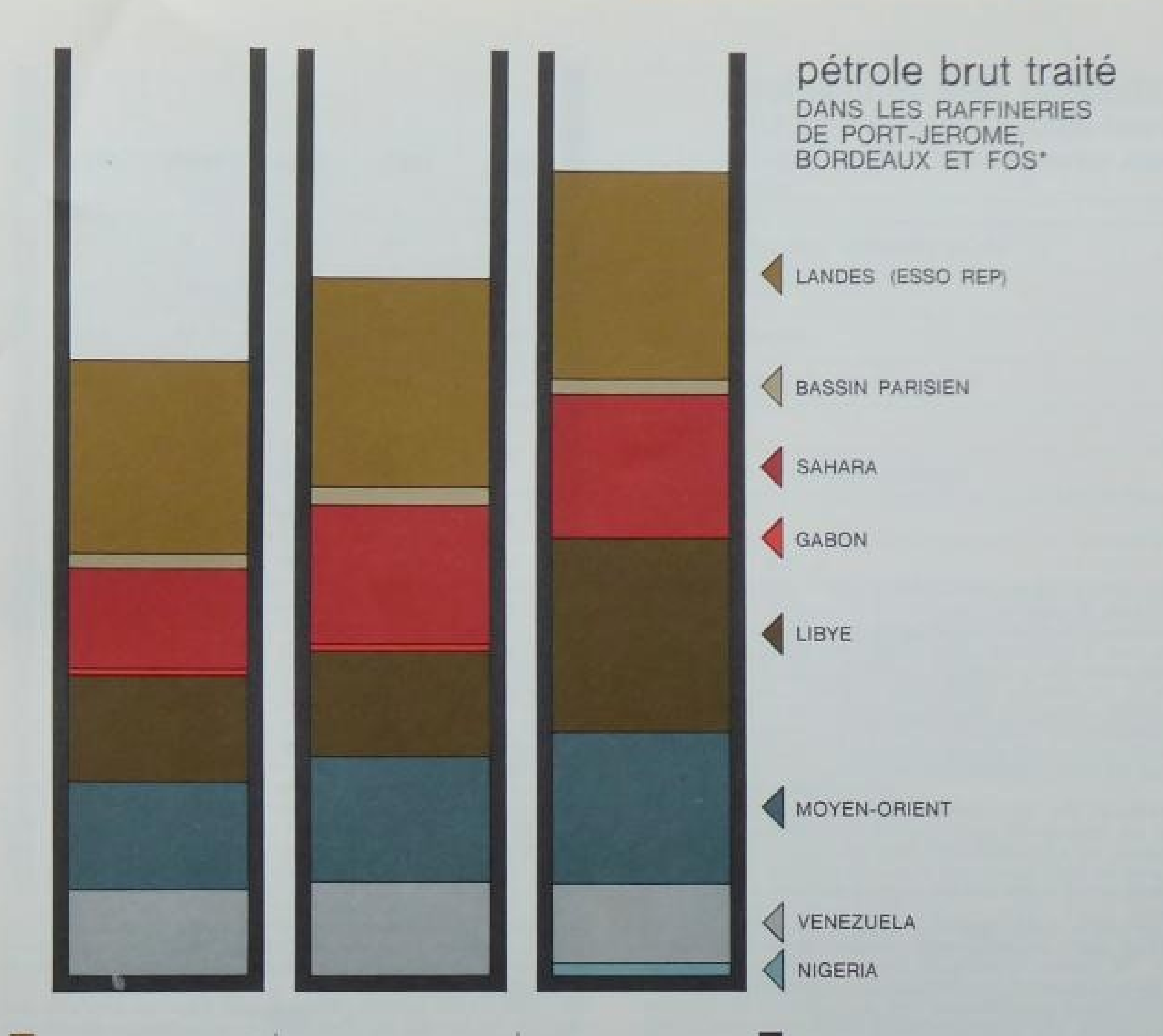
Le tonnage du pétrole brut distillé en 1966 dans les trois raffineries Esso de Port-Jérôme, Bordeaux et Fos a été de 8 717 000 tonnes (10 290 000 m³), en augmentation de plus de 15 % sur les 7 579 000 tonnes distillées en 1965.
Pour la première fois, le cap du dix-millionième mètre cube de pétrole brut distillé par la Société dans une même année a été franchi dans le courant du mois de décembre 1966.
Ce niveau élevé de distillation a été atteint grâce à l'apport de capacité de traitement de la raffinerie de Fos dont la mise en service avait été effectuée dans les derniers mois de 1965.
En ce qui concerne les productions, l'analyse des chiffres fait apparaître, par rapport à 1965, une augmentation très importante de la production de gaz liquéfiés (+ 25 %), ainsi que des augmentations sensibles sur les essences (+ 12,5 %), les distillats (+ 18,4 %) et les fuels lourds (+ 21,4 %).

Raffinerie de Port-Jérôme

Dans le cadre de la distribution géographique plus économique des productions permises par la mise en service de la raffinerie de Fos, en 1966 la raffinerie de Port-Jérôme a été exploitée au niveau de 3 779 000 tonnes de pétrole brut, au lieu de 4 655 000 tonnes atteint l'année précédente.
Ce niveau d'activité répondait également au souci de réaliser dans de bonnes conditions d'exploitation la modernisation de la raffinerie de Port-Jérôme. Les travaux de modernisation ont été poursuivis tout au long de l'année et une nouvelle unité moderne de distillation de grande capacité est entrée en service dans les derniers jours du mois de décembre. Corrélativement, les installations de distillations anciennes ont été mises hors service et la première construite des deux unités de cracking catalytique a été arrêtée.

pétrole brut traité

DANS LES RAFFINERIES
DE PORT-JEROME,
BORDEAUX ET FOS*



1964 tonnes	1964 %	1965 tonnes	1965 %	1966 tonnes	1966 %	origine**
						ZONE FRANC
2 108 778	31,6	2 267 634	29,9	2 272 637	26,1	LANDES (ESSO REP)
164 257	2,5	171 191	2,3	144 346	1,6	BASSIN PARISIEN
1 089 652	16,4	1 541 180	20,3	1 568 752	18,0	SAHARA
18 803	0,3	36 948	0,5	—	—	GABON
3 381 490	50,8	4 016 953	53,0	3 985 735	45,7	TOTAL
						IMPORTATIONS
1 149 600	17,2	1 152 475	15,2	2 098 571	24,0	LIBYE
1 191 337	17,9	1 394 544	18,4	1 661 610	19,1	MOYEN-ORIENT
940 164	14,1	1 014 742	13,4	878 103	10,1	VENEZUELA
—	—	—	—	93 088	1,1	NIGERIA
3 281 101	49,2	3 561 761	47,0	4 731 372	54,3	TOTAL
6 662 591	100	7 578 714	100	8 717 107	100	TOTAL BRUT TRAITÉ

* La raffinerie de Fos-sur-Mer a été mise en service en septembre 1965.

** Des différences apparaissent entre les tonnages de brut traités et les tonnages destinés aux raffineries de Port-Jérôme, Bordeaux et Fos tels qu'ils sont indiqués au tableau du chapitre «Approvisionnements et Transports» page 11, qui comprend, en effet, les tonnages en cours de route ou en stock dans les raffineries, et exclut les quantités de brut reçues pour raffinage pour le compte de tiers.

production des raffineries
DE PORT-JEROME, BORDEAUX ET FOS*
Produits consommés en raffineries exclus

milliers de tonnes

	1962	1963	1964	1965	1966
GAZ DE RAFFINERIE POUR GAZ DE FRANCE	51	58	62	69	53
GAZ LIQUÉFIÉS	186	213	217	216	271
CARBURANTS AUTO	977	1 098	1 110	1 301	1 496
ESSENCE AVIATION ET CARBURÉACTEUR	186	295	292	414	423
PÉTROLE	6	7	10	7	2
ESSENCES SPÉCIALES ET WHITE-SPIRIT	22	19	22	29	28
GAS-OIL	448	570	475	474	784
FUEL DOMESTIQUE	927	1 163	1 355	1 487	1 755
FUEL LÉGER	373	413	311	315	223
FUELS LOURDS	1 240	1 375	1 383	1 671	2 012
LUBRIFIANTS	198	216	228	206	198
BITUMES	345	356	432	428	449
PRODUITS CHIMIQUES	145	177	228	253	253
TOTAL	5 104	5 960	6 125	6 870	7 947

* La raffinerie de Fos-sur-Mer a été mise en service en septembre 1965.

Cette nouvelle unité moderne assure non seulement la distillation, dans un équipement compact et thermiquement intégré, de quatre millions de tonnes environ de pétrole brut, mais également le désalage du brut et la désulfuration des essences légères, des carburéacteurs et des gas-oils. Cette nouvelle installation permet de réduire les coûts d'exploitation, d'obtenir une meilleure valorisation du pétrole brut, tout en améliorant la qualité de certains produits finis et de limiter la pollution atmosphérique grâce à une plus grande hauteur des cheminées des fours.
En 1966, onze bacs de pétrole brut, produits finis et produits intermédiaires, représentant un volume total de 152 400 m³ ont été construits et mis en service pour faciliter des opérations de fabrication de longue durée et des expéditions de lots unitaires plus importants, et pour faire face aux variations saisonnières de la consommation. Pour les deux années à venir, il est actuellement prévu de construire un volume de 185 000 m³ de stockage.
Le débit du transfert entre le dépôt de pétrole brut de la Compagnie Industrielle et Maritime au Havre et la raffinerie a été triplé par la mise en service d'un nouveau pipeline de 65 centimètres, ce qui facilite les opérations de déchargement des gros pétroliers au Havre.
Un incinérateur de déchets solides et liquides a été mis en fonctionnement en 1966 pour éviter les nuisances résultant des dépôts de ces déchets à l'extérieur de la raffinerie. Les gaz de combustion de cet incinérateur sont évacués dans l'atmosphère par une cheminée de grande hauteur.
Un nouvel appontement est en cours de construction sur la Seine et permettra, en plus de l'expédition et de la réception des produits chimiques et gaz liquéfiés, l'exportation de fuel, gas-oil et essences par des pétroliers de 25 000 tonnes à 30 000 tonnes, directement de la raffinerie.

Raffinerie de Bordeaux

Cette raffinerie a traité 2 662 000 tonnes de pétrole brut, soit légèrement plus que l'année précédente, pendant laquelle 2 589 000 tonnes avaient été mises en œuvre. Un certain tonnage de pétrole brut importé, principalement d'Afrique du Nord, a été distillé en complément de la production d'Esso REP.
En 1966, 24 000 mètres cubes de stockage de produits ont été mis en service et, d'ici 1968, il est prévu de construire 65 000 mètres cubes de stockage supplémentaire.

Raffinerie de Fos-sur-Mer

Pour sa première année complète d'exploitation, la raffinerie de Fos a distillé 2 276 000 tonnes de brut, approvisionné en majeure partie par navires de grosse capacité, dont les cargaisons ont été partagées avec la filiale allemande du Groupe Esso qui achemine son brut depuis Lavéra par le Pipeline Sud-Européen.
Par ailleurs, la raffinerie a exporté un volume important de produits, notamment vers l'Allemagne, sous forme de distillats pompés en mélange avec le pétrole brut.
A la fin de l'année, la raffinerie travaillait à pleine capacité.
La construction de sept nouveaux bacs représentant un volume de 153 000 mètres cubes est en cours. Ces bacs seront progressivement mis en service en 1967 et 1968.

La Mailleraye

En 1966, 54 880 tonnes d'huiles, graisses et produits spéciaux ont été fabriqués à la raffinerie de La Mailleraye.

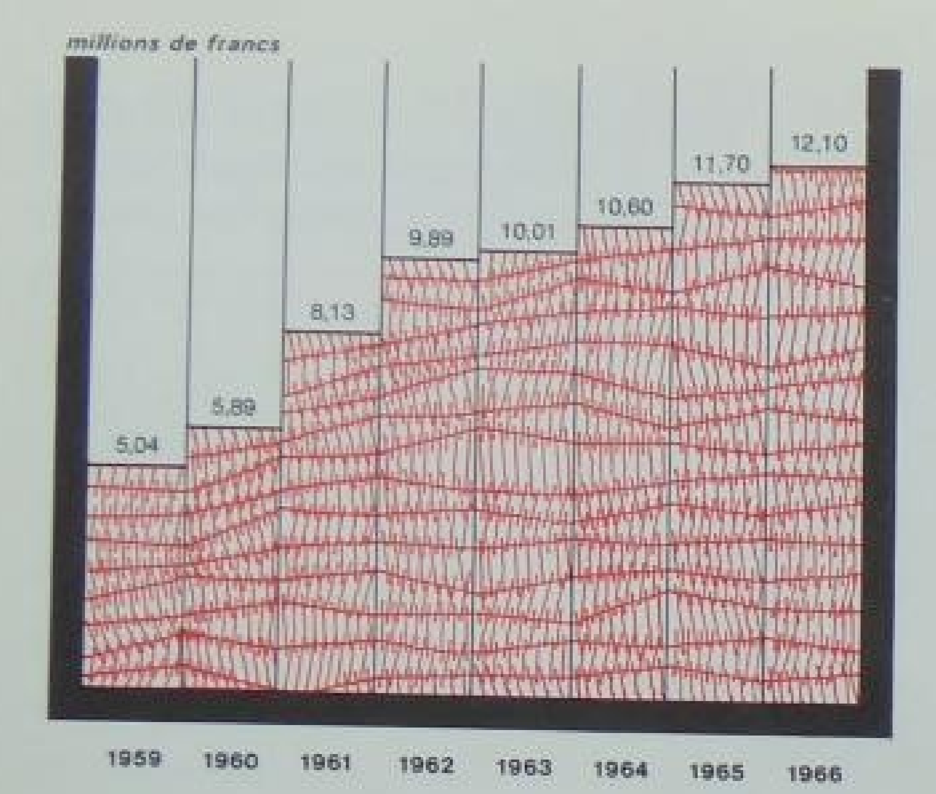
Produits chimiques

En 1966, les ventes totales, y compris celles effectuées au quatrième trimestre pour le compte d'Esso Chimie créée le 3 janvier 1967, et en incluant les spécialités agricoles, les solvants et les additifs pour lubrifiants, se sont élevées à 374 000 tonnes contre 336 000 tonnes en 1965, soit en valeur 278 millions de francs contre 247 millions de francs l'année précédente. Globalement, l'activité a donc augmenté de 11,3 % en tonnage et de 12,4 % en valeur. Dans ces chiffres, la part des exportations a été de 45 000 tonnes, soit 42,4 millions de francs, en augmentation de 12,5 % en tonnage et de 20 % en valeur par rapport à l'année précédente. Ces résultats soulignent les efforts tout particuliers d'Esso Standard S.A.F. dans le domaine de l'exportation, alors que la capacité des installations productrices déjà pleinement utilisée en 1965, n'a pu être augmentée que faiblement en 1966.
Si l'on tient compte des quantités de caoutchouc Butyl produites par la Société du Caoutchouc Butyl (SOCABU) et exportées par l'intermédiaire des Sociétés du Groupe Esso à l'étranger, pour environ 24 millions de francs, la part des exportations rapportées aux ventes totales est en fait d'environ 22 %.
Sur le marché français, les ventes d'oléfines (éthylène, propylène, butadiène, butylènes) ont augmenté de 7,5 % principalement par importations complémentaires, venant s'ajouter à la production du steam cracker de Port-Jérôme. La construction d'une nouvelle unité de steam cracking (craquage à la vapeur) ayant une capacité de production de 200 000 tonnes par an d'éthylène et de 50 000 tonnes de butadiène a été activement poursuivie. Les nouvelles installations comprennent une importante centrale de production de vapeur et d'électricité et des installations de stockage d'éthylène liquide à très basse température avec les facilités de chargement pour l'exportation. Le montant des investissements correspondants dépassera 200 millions de francs et la mise en service de cet équipement prévue pour la fin du premier semestre 1967, permettra à la nouvelle société Esso Chimie, d'apporter une contribution majeure à l'approvisionnement de l'industrie chimique française, ainsi qu'à la balance des comptes par l'arrêt des importations et la création d'un courant d'exportations important.
La production de l'usine d'aromatiques de Port-Jérôme a pu être augmentée de 22 % pour l'orthoxylène et le paraxylène. Pour ce dernier produit utilisé dans la fabrication des fibres de synthèse, il a été ainsi possible de répondre à l'accroissement de la demande sur un marché en expansion, les livraisons ayant augmenté de 50 % sur le marché français et de 26 % à l'exportation.
Les ventes de tripropylène et de tétrapropylène sont en augmentation de 13 % et les ventes d'Escane, matière première pour la fabrication des détergents synthétiques obtenues à partir de tétrapropylène, sont elles-mêmes en augmentation de 15 %.
Les ventes de solvants aliphatiques (essences spéciales et white spirit) et les ventes de solvants aromatiques, montrent une augmentation de 12 % par rapport à 1965.

Dans le domaine des additifs, les ventes sur le marché français ont progressé de 7 % en tonnage et de 8,5 % en valeur, les exportations ayant augmenté de 27 % sur l'année précédente. Une nouvelle unité produisant des acides sulfoniques a été construite en 1966 à la raffinerie de Port-Jérôme et les premières opérations de mise en route ont été effectuées au cours du mois de décembre. Cette nouvelle installation permet la production d'importants tonnages de matières de base pour la fabrication d'additifs de type détergent de qualité améliorée pour un tonnage nettement plus important.
Les ventes de caoutchouc Butyl ont été satisfaisantes sur le marché intérieur après la baisse enregistrée en 1965 à la suite de la mise en route d'installations de production nouvelles en Europe. Au cours de l'année 1966, de nouveaux débouchés pour cet élastomère ont été développés dans le domaine de l'étanchéité par utilisation d'une feuille de Butyl spéciale permettant des applications très intéressantes pour la couverture des toitures en terrasse et la réalisation de bassins étanches.
Des efforts ont été également entrepris pour le développement de nouveaux élastomères du type éthylène-propylène par importation des Etats-Unis. Le développement de ces produits est extrêmement prometteur, le niveau des ventes s'étant révélé trois fois supérieur à celui de l'année précédente.
L'année 1966 a été également marquée par la mise en service d'une usine de résines de pétrole Escorez à Port-Jérôme dont la production est venue relayer au deuxième trimestre les productions jusqu'alors assurées par l'usine Standard-Kuhlmann de L'Estaque. Les ventes sur le marché intérieur sont en augmentation de près de 45 %, les exportations s'étant développées au rythme de 30 %.

Recherches et développements

En 1966, les dépenses d'Esso Standard S.A.F. dans le domaine de la recherche, se sont élevées à 12,1 millions de francs. La part de ces dépenses effectuées pour le compte d'Esso Research and Engineering Company dans le cadre du contrat d'assistance technique conclu entre cette Société et Esso Standard S.A.F. se monte à près de 43 % des dépenses totales. Esso Standard S.A.F. a fait également des travaux à façon pour d'autres organismes étrangers.
L'activité Recherches et Développements a pu être accrue en 1966 et profiter entièrement des nouveaux bâtiments et investissements mis en service en 1964 et 1965.

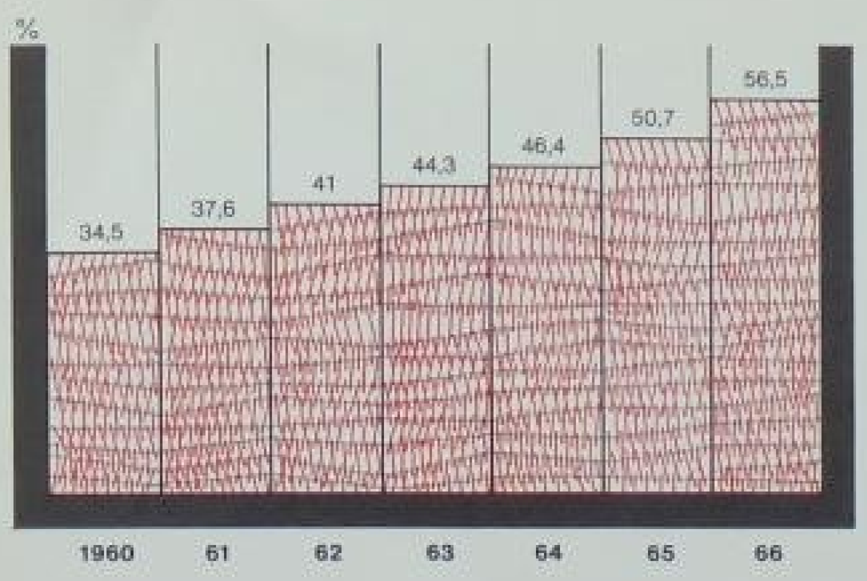


sommes dépensées pour les recherches de laboratoire

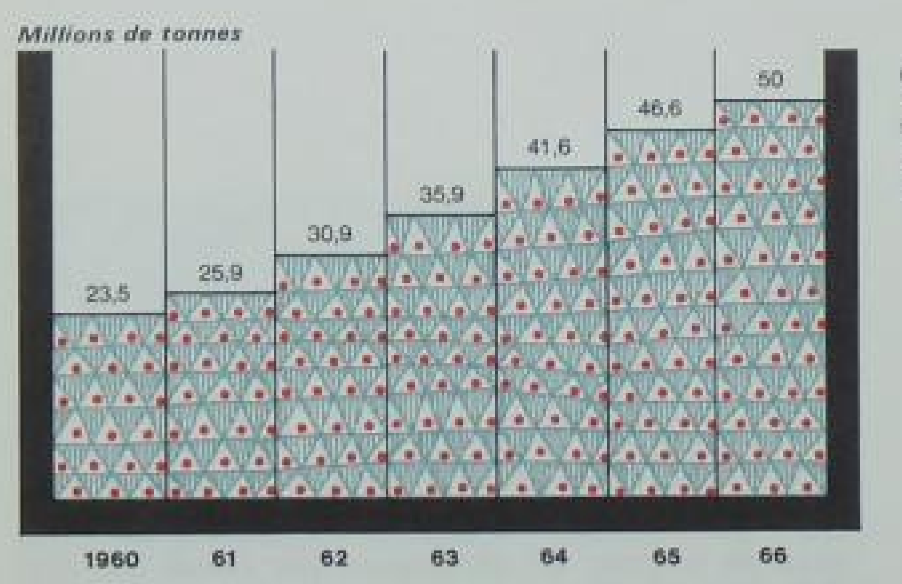
Le plan de spécialisation des laboratoires européens du Groupe Esso a été mis en application. Il en est résulté une nouvelle répartition des secteurs de recherche entre les différents laboratoires du groupe. C'est ainsi que le Centre de Recherche d'Esso Standard S.A.F. a intensifié ses travaux dans le domaine des spécialités pour lesquelles il est considéré maintenant comme le centre européen au service des affiliés du Groupe Esso. Cette organisation a pu ainsi démontrer sa compétence dans les domaines tels que les bitumes et les huiles industrielles.
Les recherches à caractère exploratoire et long terme, essentiellement pour le compte d'Esso Research and Engineering Company, ont été très actives. Signalons à ce sujet la mise au point de formulations de bitumes améliorés pour émulsions, de nouvelles résines de pétroles, ainsi que de nouvelles bases d'huiles moteurs.
Mais la majeure partie du travail a consisté en études de recherches appliquées dont certaines sont allées jusqu'à la mise au point industrielle : c'est le cas de l'unité de fabrication d'acides sulfoniques dont la construction a été achevée à la raffinerie de Port-Jérôme fin 1966. C'est aussi le cas de nouveaux dérivés des résines de pétrole qui ont été particulièrement appréciés dans l'industrie des peintures et vernis. Enfin, une série complète d'additifs pour huiles moteurs a été mise au point à partir des acides sulfoniques.
L'activité du centre de recherches a compris également des études relatives à l'emploi des produits Esso par la clientèle : étude des propriétés des carburants et lubrifiants dans les moteurs actuels et futurs, application de nouvelles bases dans les emplois de type huiles industrielles, mises au point de formules d'utilisation des caoutchoucs éthylène-propylène, techniques de mise en œuvre de la feuille de caoutchouc Esso Butyl en étanchéité, procédé d'utilisation commode et propre des fuels lourds dans certaines industries.
Enfin, une partie de l'activité des laboratoires a été consacrée à la résolution des problèmes à court terme et au jour le jour posés par l'exploitation des unités de production et par la clientèle tant produits chimiques que produits pétroliers.
Citons enfin la poursuite des recherches dans le cadre des deux grandes questions qui préoccupent l'Industrie et le Public : la pollution de l'air et la pollution de l'eau. En ce qui concerne la pollution de l'air, Esso Standard S.A.F. a participé à des études communes avec d'autres organismes et a effectué des recherches sur la combustion qui ont conduit à la création d'un groupe de formation de techniciens de la combustion. Les études sur la pollution de l'eau ont surtout concerné la biodégradabilité des détergents. Dans les raffineries Esso, les études systématiques entreprises ont conduit à des réalisations à l'échelle industrielle, en particulier pour le traitement des eaux à la Raffinerie de Port-Jérôme.

Activités commerciales

En 1966, les ventes de produits pétroliers sur le marché intérieur français ont atteint, selon les statistiques du Comité Professionnel du Pétrole, 50 000 000 de tonnes en augmentation de 7,7 % seulement sur celles de 1965. Leur expansion a donc marqué en 1966, après 1965, un ralentissement qui ne saurait cependant remettre en cause au cours des prochaines années la progression de la part des produits pétroliers dans le marché de l'énergie également en expansion plus lente.
Alors que l'accroissement des ventes de carburants était analogue à celui des exercices antérieurs, les ventes de fuels qui représentent environ 60 % du total des ventes de produits pétroliers, se ralentissaient notamment en raison de la clémence de la température et de l'abondante hydraulicité en 1966.
Au cours de cette même année, le marché pétrolier a été marqué par une compétition d'une âpreté encore jamais atteinte entre fournisseurs. La dégradation des prix français ainsi que la tendance des prix des fuels à s'aligner sur les prix européens ont été plus grandes que les années précédentes. Les ventes d'Esso Standard S.A.F. sur le marché intérieur se sont élevées à 6 625 000 tonnes, marquant une progression de 3,6 % sur celles de 1965.
Sur le marché intérieur français, la consommation de carburants auto, qui s'est accrue de 8,1 % en 1966, a été caractérisée, plus encore que les années précédentes, par le développement des ventes de supercarburant, en progression de plus de 20 % sur celles de 1965, cependant que s'accentuait, en volume absolu, la régression des ventes d'essence ordinaire.
Plusieurs faits ont marqué la distribution des carburants auto en 1966. Certains sont anciens déjà, comme la réglementation limitant strictement la création de nouvelles stations-service, réglementation qui continue à freiner le développement des ventes de la Société. D'autres sont plus nouveaux : les mises en service de nouvelles autoroutes déplacent le trafic au détriment des stations-service établies le long de voies naguère très fréquentées, des ventes au rabais de carburants auto se développent dans certains supermarchés, les conséquences de la « fusion des marges » fournisseur-distributeur décidée par les Pouvoirs Publics en 1963 compliquent les relations entre les sociétés pétrolières et certains propriétaires de stations-service.
Dans ce marché, les ventes d'Esso Standard S.A.F. se sont élevées à 2 210 000 mètres cubes et ont permis à la Société de conserver une position de 18 %, en partie,



part du supercarburant
dans la consommation totale d'essence ordinaire et supercarburant



consommation française de produits pétroliers
marché intérieur
(économie civile, consommations en raffineries et soutes exclues)

ventes totales
ESSO STANDARD S.A.F.
correspondant au chiffre d'affaires commercial

	1962		1963		1964		1965		1966	
	milliers de tonnes	%	milliers de tonnes	%	milliers de tonnes	%	milliers de tonnes	%	milliers de tonnes	%
GAZ LIQUÉFIÉS	185	3,3	210	3,4	217	3,2	220	2,9	281	3,3
CARBURANTS AUTO	1 355	24,0	1 391	22,7	1 479	22,2	1 581	21,1	1 666	19,3
ESSENCE AVIATION ET CARBURÉACTEURS	281	5,0	361	5,9	347	5,2	418	5,6	443	5,1
PÉTROLE	45	0,8	37	0,6	11	0,2	10	0,1	61	0,7
ESSENCES SPÉCIALES ET WHITE-SPIRIT	24	0,4	18	0,3	21	0,3	27	0,4	16*	0,2
GAS-OIL	435	7,7	473	7,7	390	5,9	352	4,7	740	8,6
FUEL DOMESTIQUE	887	15,7	1 101	17,9	1 261	18,9	1 494	19,9	1 773	20,5
FUEL LÉGER	372	6,6	357	5,8	332	5,0	380	5,1	306	3,6
FUELS LOURDS	1 117	19,7	1 043	17,0	1 273	19,1	1 599	21,3	1 791	20,8
LUBRIFIANTS	200	3,5	223	3,6	236	3,5	231	3,1	222	2,6
BITUMES	359	6,4	445	7,3	464	7,0	450	6,0	543	6,3
PRODUITS CHIMIQUES	192	3,4	210	3,4	267	4,0	296	3,9	230*	2,6
SPÉCIALITÉS AGRICOLES	6	0,1	6	0,1	6	0,1	6	0,1	6*	0,1
AUTRES PRODUITS	51	0,9	68	1,1	130	1,9	201	2,6	290	3,4
SOUTES	144	2,5	198	3,2	232	3,5	239	3,2	259	2,9
TOTAL	5 653	100	6 141	100	6 666	100	7 504	100	8 621*	100

* Le transfert des activités produits chimiques, essences spéciales, white-spirit et spécialités agricoles d'Esso Standard S.A.F. à Esso Chimie ayant pris effet au 1er octobre 1966, les tonnages indiqués pour ces rubriques ne concernent que les trois premiers trimestres 1966. Les ventes de ces produits au quatrième trimestre 1966 se sont élevées à 88 milliers de tonnes.

grâce au climat de sympathie qui s'est maintenu autour du Tigre Esso, la clientèle ayant tout particulièrement apprécié la qualité de notre supercarburant.

Les ventes de carburant aviation sur le territoire français ont augmenté de 8,5 % par rapport à celles de 1965. Ces ventes sont essentiellement liées aux consommations de carburéacteur qui représentent plus de 90 % du total des besoins.

Les ventes d'Esso Standard S.A.F. en carburéacteur ont été très influencées par les grèves de sociétés de transport aérien au cours de l'été et elles sont en régression de 4 % sur celles de 1965. Le développement certain de ce mode de transport permet d'espérer une progression importante de nos ventes dans ce domaine.

Les ventes de gas-oil par l'ensemble de la Profession ont progressé de 10,4 %. Dans ce marché, dont le développement est remarquablement constant depuis plusieurs années, mais dont le niveau de prix est devenu excessivement bas du fait de l'âpreté de la concurrence, Esso Standard a été amenée à ne pas approvisionner certains clients et sa position commerciale s'est amenuisée bien que les ventes à la pompe se soient développées très normalement.

Dans l'évolution du marché des fuels, deux faits sont à noter, en particulier :

— la structure de l'habitat urbain s'est profondément modifiée avec la création de grands ensembles. Les ventes de fuels pour le chauffage de ces ensembles se font dans un climat très concurrentiel à des chauffagistes qui revendent des calories aux usagers. L'importance récemment acquise par ces entreprises constitue un nouvel élément à prendre en considération.

— de même, Esso Standard S.A.F. ne peut que porter la plus grande attention aux concentrations d'entreprises qui, s'ajoutant à l'existence d'importantes firmes industrielles liées à des groupes pétroliers, rendent le marché libre de plus en plus étroit.

La consommation de fuel domestique a été très influencée en 1966 par divers facteurs dont le plus important est la clémence de la température. Les ventes de la Profession se sont accrues de 14 % alors que, les années précédentes, des augmentations de 20 à 30 % avaient été enregistrées. Dans ce marché, qui représente 35 % du total des produits pétroliers consommés en France et où la concurrence est très vive, les ventes d'Esso Standard S.A.F. ont évolué de façon satisfaisante, permettant à la Société de confirmer la position acquise en 1965.

Le marché des fuels lourds a diminué de 1,5 % en 1965. Cette récession couvre en fait deux tendances différentes : les besoins de l'industrie ont augmenté de 8 % alors que ceux de la S.N.C.F. et de l'E.D.F. ont diminué de 26 %, soit d'environ 800 000 tonnes. Les causes de ce déficit sont le développement rapide de la traction électrique et de la traction Diesel sur les lignes S.N.C.F. et la très bonne hydraulicité de l'année 1966 qui a permis à l'E.D.F. de diminuer sa production d'électricité d'origine thermique.

Les ventes de lubrifiants sur le marché intérieur en 1966 ont augmenté de 6 %. Les ventes d'Esso Standard S.A.F. ont représenté 27,4 % de celles de la Profession et ont augmenté de 7,4 % sur celles de 1965. Les huiles de marque Esso ont toujours la faveur de la clientèle et, grâce à la nouvelle qualité d'Esso Extra Motor Oil, les ventes de la Société se sont favorablement développées.

La consommation de bitumes sur le marché intérieur a progressé de 7,4 % par rapport à 1965. La Société a confirmé et amélioré ses positions traditionnelles dans la vente des bitumes routiers, des bitumes industriels et des émulsions de bitumes, en développant ses ventes d'environ 10 % dans un marché pour lequel les engagements de programmes routiers, bien qu'encore insuffisants, semblent permettre une expansion au cours des prochaines années.

Exploitation et distribution. — L'augmentation des capacités de stockage au stade de la distribution dans les dépôts Esso s'est poursuivie à un rythme soutenu par la mise en place de plus de 200 000 mètres cubes de capacité nouvelle. Cet accroissement est destiné pour une large part à pallier les variations saisonnières de la consommation, notamment, pour le fuel domestique. Fin 1966, Esso Standard S.A.F. disposait ainsi dans ses dépôts de distribution d'un stockage total de 651 000 mètres cubes, dont la moitié pour le fuel domestique.

Le parc des camions-citernes Esso assurant l'approvisionnement du réseau de distribution et de la clientèle comprenait, fin 1966, 193 véhicules dont 115 gros porteurs articulés de 22 à 32 m^3 et 78 camions-citernes de 12 à 15 m^3. A ce parc, s'ajoutent les véhicules sous contrat de louage et ceux qui ont été spécialement étudiés et équipés pour la distribution mesurée avec compteurs. La mise en place de ces nouveaux matériels a commencé fin 1966. Esso Standard S.A.F. a mis en service, à Fos, un nouveau centre de chargement des camions directement lié à la raffinerie. Le programme de modernisation des moyens d'exploitation dans les dépôts s'est poursuivi au rythme prévu. Les efforts tendant à l'amélioration constante de la productivité des opérations ont été accrus pour faire face à l'évolution des charges d'exploitation. Les procédures administratives dans les dépôts font l'objet d'une étude particulière en vue de l'utilisation de matériel électronique.

Commentaires financiers

Le bilan établi fin 1966 tient compte des opérations préalables à la constitution de la société Esso Chimie, intervenue le 3 janvier 1967, avec effet au 1er octobre 1966.

L'exercice 1966 a connu des résultats et une situation financière à court terme comparables à ceux de l'an dernier. L'augmentation sensible des investissements a toutefois rendu nécessaire l'appel à de nouveaux fonds d'emprunts, malgré une progression notable des ressources internes de financement.

LES INVESTISSEMENTS ET LES MOYENS DE FINANCEMENT

A - Les investissements

1. IMMOBILISATIONS.

Le total des dépenses d'immobilisations des trois dernières années s'est élevé à F 647,1 millions, dont 48 % au titre de l'exercice 1966.

Par activités, ces dépenses s'analysent de la façon suivante:

investissements *Millions de Francs*	1964	1965	1966
RAFFINAGE, LABORATOIRES ET PÉTROCHIMIE (y compris les inv. pour compte d'Esso chimie)	104,2	124,6	247,4
DISTRIBUTION ET TRANSPORTS INTÉRIEURS	43,2	55,6	50,5
TRANSPORTS MARITIMES	1,0	1,2	9,2
ADMINISTRATIF	6,7	2,3	1,2
TOTAL	155,1	183,7	308,3

Raffinage, laboratoires et Pétrochimie.

En prenant en compte les investissements effectués pour le compte d'Esso Chimie pendant le 4e trimestre 1966, les immobilisations consacrées à ces activités ont représenté, en 1966, 81 % du total des dépenses d'immobilisations de la Société, pourcentage en progression sur celui de l'année précédente (68 %). Les dépenses ont porté essentiellement sur la modernisation de la Raffinerie de Port-Jérôme, où une nouvelle unité de distillation a été mise en service à la fin de l'année, et sur des travaux afférents à la construction d'une installation de craquage à la vapeur (steam cracking) et d'une unité d'acides sulfoniques.

Distribution et Transports Intérieurs.

Tout en restant relativement stables en valeur, les dépenses d'investissements ont représenté 16 % du total, contre 30 % en 1965. Elles concernent principalement l'augmentation et la modernisation des moyens de stockage et de distribution.

Autres activités (Transports maritimes, Administratif).

Les dépenses de 1966 au titre des transports maritimes représentent 3 % des investissements de l'exercice, contre moins de 1 % l'année précédente. Cette augmentation est due à la mise en chantier d'un super pétrolier de 192 500 tonnes de port en lourd dont la livraison est prévue pour la fin 1968.

2. AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES.

L'augmentation nette de ce poste de F 50,8 millions par rapport à 1965 s'explique essentiellement par la différence entre (1) et (2).

— (1) l'augmentation des investissements réalisés pour le compte d'Esso Chimie au cours du 4e trimestre 1966, et qui sont réglables à plus d'un an, soit F 66,8 millions ;

— l'augmentation des titres de participation pour F 41,2 millions dont F 35 millions résultent de l'augmentation de capital de la Société C.I.CO.DE. (Société Civile Immobilière Courbevoie-Défense), par consolidation de F 35 millions d'avances à long terme précédemment consenties par Esso Standard S.A.F. ;

— (2) l'imputation sur l'augmentation des titres ci-dessus des plus-values de cession qui faisaient l'objet d'un engagement de réinvestissement, soit F 34,9 millions ;

— la diminution nette des prêts, avances et autres valeurs à long terme pour un montant de F 23 millions.

B - Moyens de financement

Compte tenu du dividende versé en 1966, les besoins de fonds de l'exercice se sont élevés à environ F 375 millions. Les moyens de financement utilisés apparaissent sur le tableau figurant page 29 et appellent les commentaires suivants :

1. RESSOURCES PROPRES

Bénéfice net de l'exercice.

F 52,1 millions, en augmentation de F 1,4 million sur l'exercice précédent. Les commentaires en seront donnés sous la rubrique « Résultats de l'exercice ».

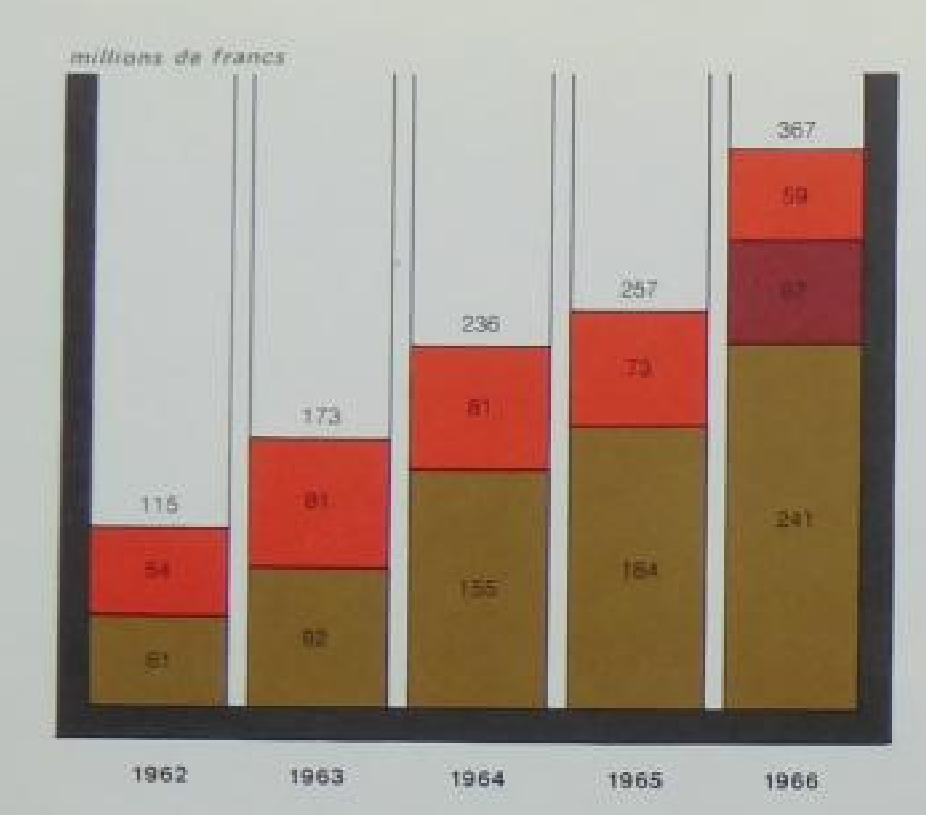
Amortissements.

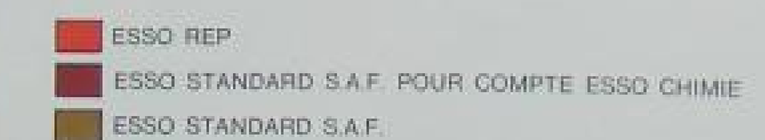
F 127,8 millions contre F 116,8 millions en 1965. Il s'agit là uniquement des amortissements débités au compte d'exploitation, sans tenir compte de l'utilisation de la déduction fiscale pour investissements.

Dotations et Produits Divers.

F 21,8 millions. Cette rubrique comprend, notamment, la dotation à la provision pour fluctuation des cours (F 16,3 millions en 1966), la valeur nette des immobilisations sor-

dépenses d'immobilisations



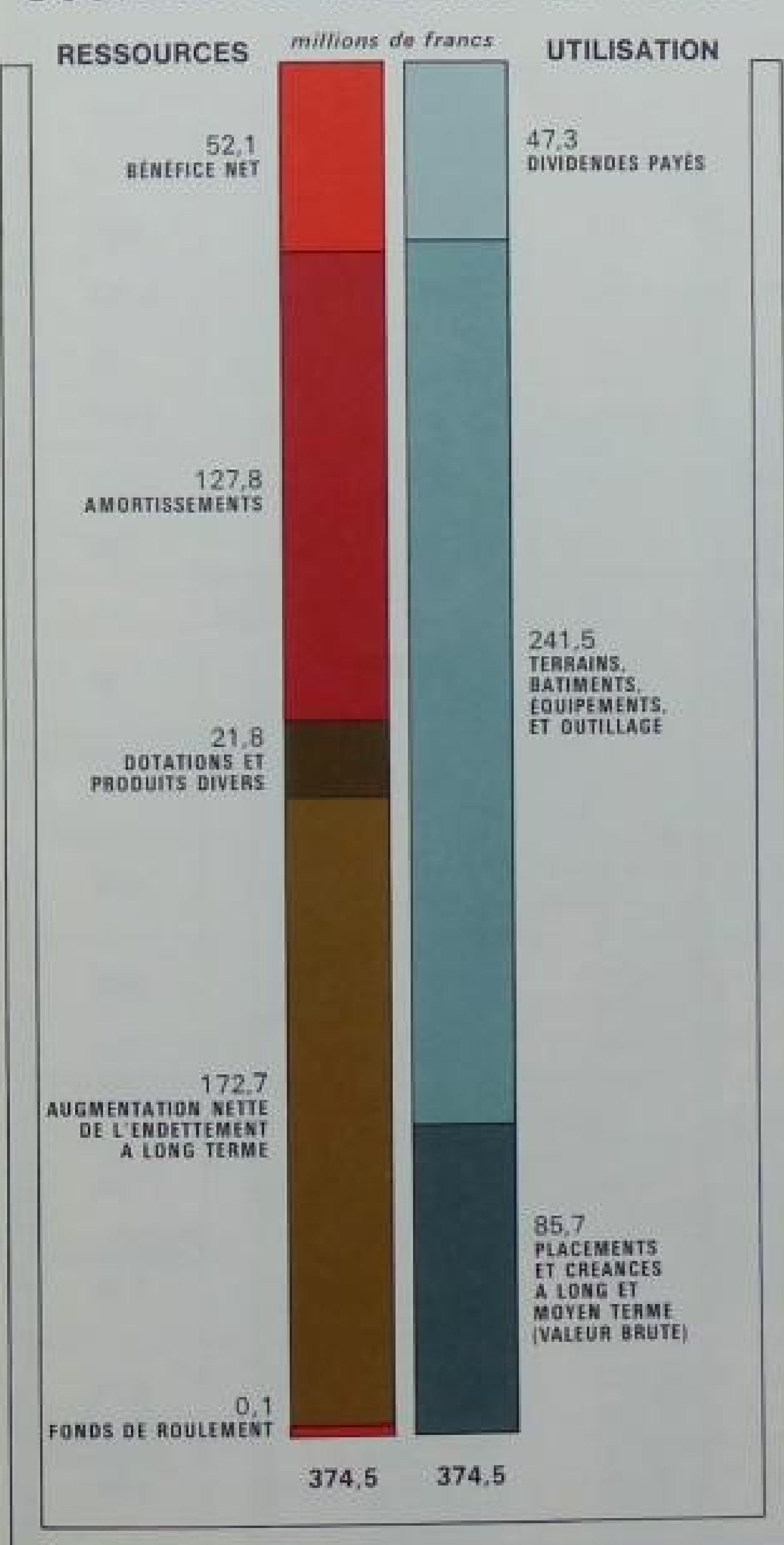


analyse des ventes

	1962		1963		1964		1965		1966	
	millions F	%	*millions F*	%	*millions F*	%	*millions F*	%	*millions F*	%
CARBURANT AUTO ET SUPERCARBURANT	392,1	29,9	401,6	27,9	421,2	27,9	435,7	27,9	463,7	27,9
ESSENCE AVIATION ET CARBURÉACTEUR	58,6	4,5	67,8	4,7	60,7	4,0	64,8	4,1	69,0	4,1
PÉTROLE ET AUTRES PRODUITS BLANCS	17,0	1,3	14,1	1,0	9,4	0,6	8,4	0,5	6,1 *	0,4
GAS-OIL	74,1	5,7	80,5	5,6	63,3	4,2	52,8	3,4	93,7	5,6
FUEL DOMESTIQUE	157,7	12,1	195,7	13,6	212,5	14,1	230,5	14,7	261,4	15,7
FUEL LÉGER	55,3	4,2	51,8	3,6	45,0	3,0	47,1	3,0	37,4	2,3
FUELS LOURDS	107,2	8,2	103,2	7,2	124,8	8,3	161,0	10,3	180,1	10,8
LUBRIFIANTS	170,5	13,0	196,8	13,7	210,4	13,9	206,3	13,2	213,7	12,9
BUTANE - PROPANE	37,1	2,8	40,0	2,8	40,6	2,7	37,0	2,4	44,2	2,7
BITUMES	81,0	6,2	91,3	6,3	86,5	5,7	80,8	5,2	84,2	5,0
PRODUITS CHIMIQUES	112,0	8,5	141,0	9,8	175,4	11,6	191,6	12,3	155,4 *	9,4
AUTRES PRODUITS	47,5	3,6	55,0	3,8	59,5	4,0	46,6	3,0	53,9 *	3,2
CHIFFRE D'AFFAIRES COMMERCIAL HORS TAXES	1 310,1	100	1 438,8	100	1 509,3	100	1 562,6	100	1 662,8 *	100
TAXE INTÉRIEURE, DOUANE ET T.V.A.	1 425,6		1 550,3		1 689,1		1 873,9		1 962,0 *	
CHIFFRE D'AFFAIRES COMMERCIAL	2 735,7		2 989,1		3 198,4		3 436,5		3 624,8 *	
TRANSACTIONS COMPENSÉES	407,9		450,3		481,1		481,4		439,8 *	
CESSIONS DE PÉTROLE BRUT	65,5		69,8		64,5		—		—	
TOTAL DES VENTES	3 209,1		3 509,2		3 744,0		3 917,9		4 064,6 *	

* En raison du transfert des activités produits chimiques d'Esso Standard S.A.F. à Esso Chimie, avec effet au 1er Octobre 1966, les chiffres indiqués pour ces activités ne comprennent que neuf mois de ventes. Le chiffre d'affaires commercial des activités produits chimiques pour le 4e trimestre 1966 s'est élevé à 55,6 millions et le chiffre d'affaires total à 62,8 millions.

sources et besoins de fonds



ties de l'actif, les plus-values à long terme, les amortissements supplémentaires résultant de l'utilisation de la déduction fiscale pour investissements.

2. EMPRUNTS ET DETTES A LONG ET MOYEN TERME.
L'augmentation nette de F 172,7 millions de ce poste par rapport à 1965 représente la différence entre :
— de nouveaux emprunts pour F 173,8 millions, constitués pour la quasi totalité par :
• la mobilisation du solde de F 30 millions de la première tranche d'un crédit à moyen terme obtenu en 1965, plus une nouvelle tranche de F 50 millions, réescomptables auprès du Crédit National,
• un emprunt obligataire de F 68,7 millions placé en Suisse, dont F 27,2 millions ont été souscrits par consolidation du crédit relais accordé en 1965 par des banques suisses, soit pour 1966 un montant net de F 41,5 millions,
• un prêt de F 20,1 millions de nos actionnaires majoritaires,
• une avance de F 25 millions de la Société SOCABU, Société du Caoutchouc Butyl ;
— le transfert à court terme, pour F 1,1 million, des obligations remboursables en 1967.
Le coefficient d'endettement à long terme par rapport aux capitaux permanents s'établit ainsi à 21,6 % contre 8,1 % fin 1965.

C - Le fond de roulement

Le fonds de roulement, qui était de F 50,9 millions à fin 1965, ressort à F 50,8 millions à fin 1966. Le coefficient de liquidité ressort à 1,08 (1,09 % à fin 1965). Quant au coefficient de trésorerie, il passe de 0,57 à 0,65.

LES OPÉRATIONS COURANTES DE L'EXERCICE

A - Actif courant

L'actif courant a augmenté de F 85,6 millions en 1966.

1. VALEURS D'EXPLOITATION.
La diminution de F 16,2 millions est essentiellement due au transfert, dans les valeurs réalisables à court terme ou disponibles, des inventaires faisant l'objet d'apports à Esso Chimie et dont la valeur au 1er octobre représentait F 30,8 millions.

2. VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES.
L'augmentation de F 101,8 millions de ce poste reflète notamment les variations suivantes :

analyse financière et coefficients

millions de francs

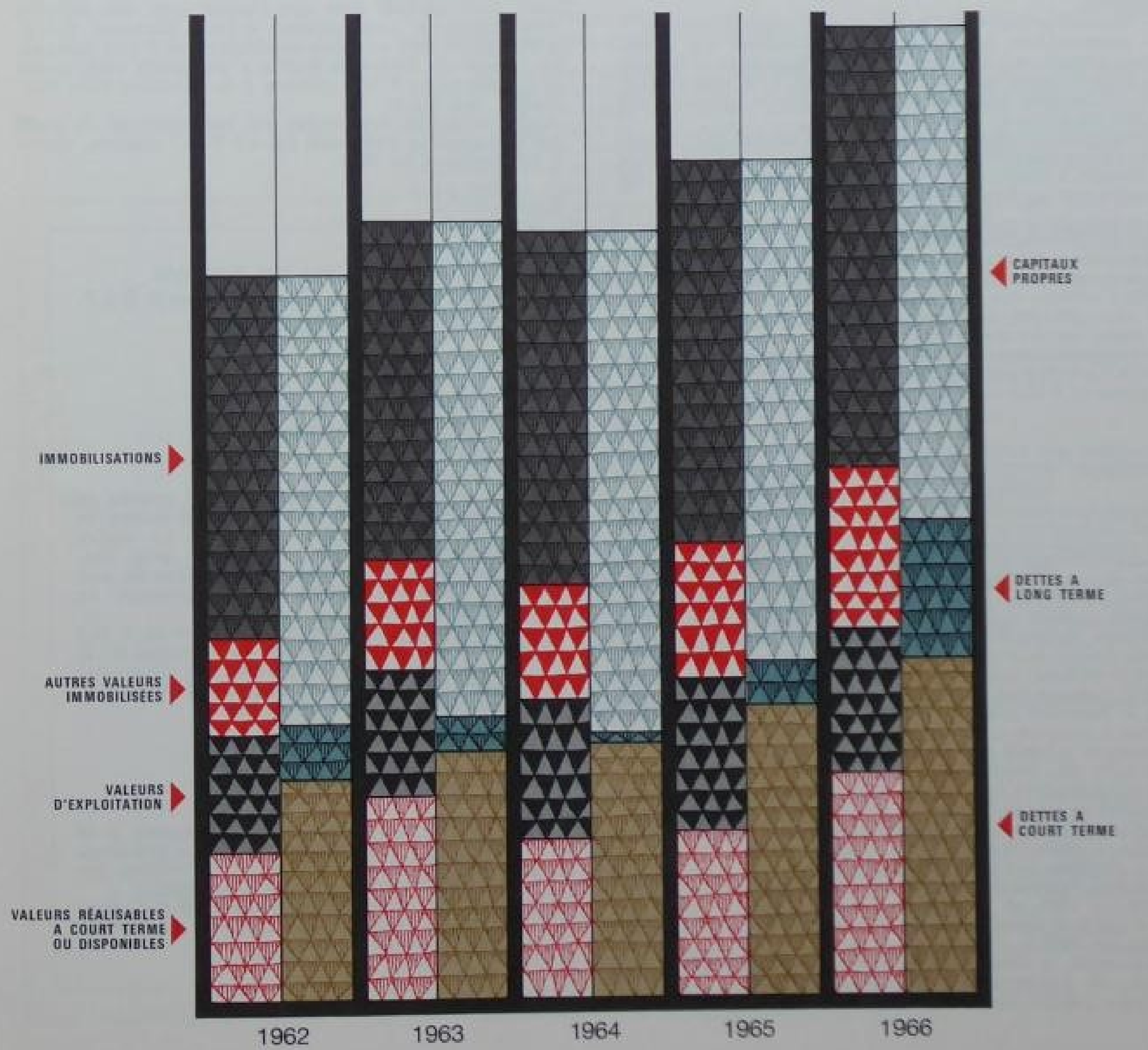
		1962	1963	1964	1965	1966
A	IMMOBILISATIONS (VALEUR D'ACHAT RÉÉVALUÉE)	1 519	1 588	1 695	1 857	2 070
B	AMORTISSEMENTS	847	960	1 039	1 142	1 243
C	IMMOBILISATIONS (VALEUR NETTE) (A — B)	672	628	656	715	827
D	AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES	179	209	216	250	300
E	ACTIF IMMOBILISÉ (C + D)	851	837	872	965	1 127
F	VALEURS D'EXPLOITATION	213	232	260	285	269
G	VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME ET DISPONIBLES	279	373	294	309	411
H	ACTIF CIRCULANT (F + G)	492	605	554	594	680
I	**ACTIF TOTAL (E + H)**	**1 343**	**1 442**	**1 426**	**1 559**	**1 807**
J	CAPITAUX PROPRES RÉSERVES ET PROVISIONS	836	921	934	934	924
K	DETTES A LONG TERME	100	61	15	82	254
L	DETTES A COURT TERME	407	460	477	543	629
M	**PASSIF TOTAL (J + K + L)**	**1 343**	**1 442**	**1 426**	**1 559**	**1 807**
N	FONDS DE ROULEMENT (H — L)	85	145	77	51	51
O¹	CHIFFRE D'AFFAIRES COMMERCIAL (TAXES COMPRISES)	2 736	2 989	3 198	3 436	3 625
O²	CHIFFRE D'AFFAIRES COMMERCIAL (TAXES EXCLUES)	1 310	1 439	1 509	1 563	1 663
P	**RÉSULTATS NETS**	**61**	**75**	**66**	**51**	**52**
1	LIQUIDITÉS $\frac{H}{L}$	1,21	1,31	1,16	1,09	1,08
2	TRÉSORERIE $\frac{G}{L}$	0,69	0,81	0,62	0,57	0,65
3	SOLVABILITÉ $\frac{I}{K + L}$	2,65	2,77	2,89	2,49	2,05
4	CAPITAUX CIRCULANTS $\frac{H}{I}$	0,37	0,42	0,38	0,38	0,38
5	ROTATION DE L'ACTIF CIRCULANT $\frac{O^1}{H}$	5,74	5,08	5,90	5,89	5,33
6	FINANCEMENT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ $\frac{J + K}{E}$	1,10	1,17	1,09	1,05	1,05
7	MARGE NETTE TAXES COMPRISES $\frac{100 \times P}{O^1}$	2,23	2,51	2,06	1,48	1,43
7 bis	MARGE NETTE TAXES EXCLUES $\frac{100 \times P}{O^2}$	4,66	5,21	4,37	3,26	3,13
8	RENTABILITÉ $\frac{100 \times P}{J}$	7,30	8,14	7,11	5,43	5,63

évolution du bilan

ESSO STANDARD S.A.F. DE 1962 A 1966

millions de francs

	1962	1963	1964	1965	1966	
actif	672	628	656	715	827	IMMOBILISATIONS
	179	209	216	250	300	AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES
	213	232	260	285	269	VALEURS D'EXPLOITATION
	279	373	294	309	411	VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES
	1.343	**1.442**	**1.426**	**1.559**	**1.807**	**TOTAL DE L'ACTIF**
passif	836	921	934	934	924	CAPITAUX PROPRES
	100	61	15	82	254	DETTES A LONG TERME
	407	460	477	543	629	DETTES A COURT TERME
	1.343	**1.442**	**1.426**	**1.559**	**1.807**	**TOTAL DU PASSIF**



— augmentation de F 26,7 millions des créances sur la clientèle,
— diminution de F 12,7 millions des effets à recevoir,
— augmentation de F 43,4 millions, résultant des opérations préalables à la constitution de la Société Esso Chimie,
— augmentation de F 30,4 millions de TVA récupérable, en raison des dépenses d'investissements réalisées sur la fin de l'année.

Par ailleurs, le bilan fait apparaître une somme de F 2,9 millions représentant la déduction fiscale pour investissements à exercer à moins d'un an, pour le paiement du solde des impôts dus au titre de 1966.

B - Dettes à court terme

Les dettes à court terme se sont accrues de F 85,7 millions :
— les comptes de tiers accusent une augmentation de F 13,7 millions due aux droits de douane et taxes intérieures (F 10,3 millions), aux marchandises et autres frais restant à payer en fin d'exercice,
— l'augmentation des comptes financiers se situe pour sa part à F 72,0 millions, dont F 45,4 millions pour les effets à payer et F 26,5 millions au titre des banques créditrices.

RESULTATS DE L'EXERCICE

L'ensemble des ventes et autres recettes, y compris celles des activités chimiques jusqu'au 30-9-66, atteint F 4 205 millions, contre F 4 038 millions en 1965. Le montant des ventes, analysé sur le tableau figurant page 28, pour F 4 065 millions, auquel il y a lieu d'ajouter les cessions nettes à Esso Chimie du 4e trimestre, pour F 12 millions, s'est élevé à F 4 077 millions, soit, par rapport à 1965, un accroissement de 4,1 %. Compte non tenu des ventes de Produits Chimiques du 4e trimestre 1966, le chiffre d'affaires commercial hors taxes a progressé, pour sa part, de 6,4 %, alors que les tonnages vendus ont augmenté de 14,9 %.

Le coût des ventes, ainsi que les frais de fabrication, d'exploitation et de gestion, déduction faite des charges imputables à Esso Chimie, se sont élevés à F 4 133 millions, soit une augmentation de 3,6 % par rapport à 1965, inférieure à celle des quantités traitées et vendues.

Ces charges comprennent notamment :
— F 24,9 millions de charges financières, contre F 13,9 millions en 1965, et
— F 127,8 millions d'amortissements, contre F 116,8 millions en 1965.

Finalement, le résultat d'exploitation ressort à F 72,1 millions, en augmentation de F 24,7 millions sur celui de l'année précédente. Le dividende reçu d'Esso REP entre dans ce résultat pour F 47,6 millions au lieu de F 42,8 millions pour 1965, si bien que l'exploitation des activités industrielles et commerciales d'Esso Standard S.A.F. a dégagé en 1966 un solde bénéficiaire de F 24,5 millions. Le compte de Pertes et Profits a enregistré cette année une dotation de F 16,3 millions à la Provision pour fluctuation des cours.

Après déduction des impôts sur les bénéfices, le profit net de l'exercice s'est ainsi élevé à F 52,1 millions, contre F 50,7 millions en 1965.

Commentaires sur les sociétés dans lesquelles Esso Standard S.A.F. possède une participation

Société Esso de Recherches et d'Exploitation Pétrolières, Esso Rep.

La production de pétrole brut est passée de 2 345 000 tonnes en 1965 à 2 329 000 tonnes en 1966, soit une légère diminution. Le chiffre d'affaires accuse une régression plus sensible, par suite de l'effet de la baisse du prix de vente du pétrole brut intervenue au 1er janvier 1966.

Le bénéfice net après impôt passe de F 79,5 millions à F 61,8 millions. La libération de la provision pour reconstitution des gisements intervient dans ce résultat pour F 51,6 millions, contre F 56,2 millions en 1965.

Standard Kuhlmann.

L'activité de cette société, consacrée à la fabrication d'additifs pour huile de graissage et de résines synthétiques, s'est traduite par un bénéfice de l'ordre de F 0,3 million.

La participation d'Esso Standard S.A.F. dans Standard Kuhlmann sera apportée à la société Esso Chimie.



rapport du commissaire aux comptes

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous rendre compte, pour l'exercice 1966, du mandat de Commissaire aux Comptes que vous avez bien voulu me confier.

Les vérifications auxquelles j'ai procédé ont été conduites selon les règles habituelles en matière de contrôle ; elles ont comporté, outre un examen général des écritures et comptes sociaux, des sondages étendus sur divers points particuliers. Toutes les pièces justificatives et explications que j'ai demandées m'ont été fournies. Les méthodes d'évaluation sont identiques à celle de l'exercice précédent, et j'ai reconnu l'exactitude des informations d'ordre comptable contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration.

Le bilan et les comptes de résultats, arrêtés au 31 décembre 1966, sont présentés sous la même forme que ceux de l'exercice précédent. Il convient, cependant, de vous signaler les modifications suivantes motivées, notamment, par la constitution de la Société Esso Chimie, réalisée le 3 janvier 1967 avec effet rétroactif au 1er octobre 1966, et par les dernières dispositions fiscales en faveur des investissements.

A L'ACTIF DU BILAN :

— Dans le chapitre « **Autres valeurs immobilisées** » est apparue une rubrique nouvelle intitulée « Investissements pour compte d'Esso Chimie réglables à plus d'un an » ;
— Dans le chapitre « **Valeurs d'exploitation** », le poste « marchandises » représentant des produits chimiques a été supprimé comme devenu sans objet du fait du transfert des inventaires correspondants au compte « Autres débiteurs » dans l'attente de leur prise en charge par la Société Esso Chimie.
— Les « **Valeurs réalisables à court terme ou disponibles** » comportent un nouveau poste « Déductions fiscales pour investissements à exercer à moins d'un an », correspondant, en fait, à des avoirs fiscaux à imputer sur les impôts dus au titre de l'exercice 1966.

AU PASSIF :

— Dans le chapitre « **Capital propre et réserves** », le poste « Plus-values à réinvestir », devenu sans objet, a disparu.
— Un chapitre nouveau « **Provision pour déductions fiscales pour investissements** » a été créé, qui représente l'exacte contrepartie du nouveau poste d'actif « Déductions fiscales pour investissements à exercer à moins d'un an ».

Dans le compte EXPLOITATION GÉNÉRALE, au crédit, un poste nouveau a été créé, intitulé « Ristournes, rabais et remises obtenus ».

Enfin, au débit de compte PERTES & PROFITS, la rubrique « Impôts sur les bénéfices » fait apparaître, distinctement, la partie concernant l'exercice courant, et celle qui concerne les exercices antérieurs.

Il vous appartient d'approuver ces modifications qui n'appellent pas d'observation particulière.

SITUATION GÉNÉRALE

Le rapprochement de la valeur comptable des biens portés à l'actif du bilan et des dettes envers les tiers inscrites au passif, fait ressortir les écarts suivants, entre 1965 et 1966 (en millions de francs) :

	1965	1966	Différences
Actif total	1 558,9	1 806,7	+ 247,8
Dettes envers les tiers	624,4	882,8	+ 258,4
	934,5	923,9	— 10,6

Ces chiffres se recoupent eux-mêmes comme suit :

	1965	1966	Différences
Capital social	595,7	595,7	
Réserves, primes d'émission d'actions, report à nouveau, provisions et plus-values diverses	288,1	276,1	— 12,0
	883,8	871,8	— 12,0
Bénéfice de l'exercice	50,7	52,1	+ 1,4
	934,5	923,9	— 10,6

La diminution de 12 millions du chapitre « Réserves et provisions » provient des fluctuations suivantes intervenues au cours de l'exercice :

Diminutions :

— Reprise du Report à nouveau figurant au bilan de fin décembre 1965		3,9
— Réintégration aux résultats de plus-values à réinvestir		0,3
— Remplois de plus-values à réinvestir pour solde du compte existant à l'exercice précédent		34,9
		39,1

Augmentations :

— Dotations à la Réserve légale, à la Réserve générale et au Report à nouveau, conformément à la 3[e] résolution de votre assemblée générale ordinaire du 23 juin 1966	7,3	
— Plus-values à long terme comptabilisées au cours de l'exercice, provenant de cessions d'immobilisations	0,4	
— Dotation à la Provision pour fluctuation de cours des matières premières	16,3	
— Dotation aux autres provisions	3,1	
		27,1
Diminution nette		12,0

MOUVEMENTS FINANCIERS

Les besoins et les ressources de votre Société pour l'exercice 1966, exprimés en millions de francs, peuvent être résumés comme suit :

Besoins :

Investissements de l'exercice :

— Immobilisations	241,5	
— Autres valeurs immobilisées	85,7	
Distribution du dividende 1965	47,3	
		374,5

Ressources :

Autofinancement :

— Bénéfice de l'exercice 1966	52,1	
— Dotation aux amortissements	127,8	
Dotation pour fluctuation de cours et divers	21,8	
Augmentation nette des dettes à long terme	172,7	
		374,4
D'où une différence de		0,1

qui est venue réduire d'un égal montant, le fonds de roulement à fin 1966, pour le ramener à 50,8, ainsi qu'il apparaît dans le tableau ci-après :

	1965	1966	Différences
a) Actif circulant	593,8	679,4	+ 85,6
b) Dettes à court terme	542,9	628,6	+ 85,7
	50,9	50,8	— 0,1

Il s'ensuit que le ratio de liquidité de votre Société se trouve très légèrement modifié, passant de 1,09 à fin 1965, à 1,08.

Les diverses fluctuations résumées ci-dessus appellent les brefs commentaires suivants :

Les « Immobilisations nouvelles » (241,5) — à l'exclusion des investissements faits pour le compte d'Esso Chimie après le 1[er] octobre 1966 — comprennent :

— les installations de raffinage, de pétrochimie et de laboratoires (180,6) portant principalement sur la Raffinerie de Port-Jérôme concernant, outre une nouvelle unité de distillation, une installation de steam cracking et une unité d'acides sulfoniques compris dans l'apport à Esso Chimie,

— le réseau de distribution et de transports intérieurs (50,5), la mise en chantier d'un super pétrolier, et diverses améliorations techniques apportées aux navires pétroliers (9,2),

— et le matériel administratif (1,2).

Les « Autres valeurs immobilisées » et les « Frais d'établissement » — mis à part le réinvestissement en 1966, sur les titres de participation, de plus-values pour un montant de 34,9 — accusent les variations suivantes :

a) **Augmentations** : Investissements réalisés pour le compte d'Esso Chimie au cours du 4e trimestre 1966 réglables à plus d'un an (66,8) — prêts consentis à plus d'un an, notamment à la clientèle et au personnel (1,1) — titres de participation (41,2) dont 35 millions concernant l'augmentation du capital de la Société Civile Immobilière Courbevoie-Défense (C.I.CO.DE.) réalisée à due concurrence par consolidation des avances à long terme précédemment consenties à cette société — et, pour le solde : variation des comptes d'attente à régulariser et divers (6,9) 116,0

b) **Diminution nette** des créances et avances à long terme, justifiée, notamment, par la consolidation des avances consenties à la C.I.CO.DE. 30,3

Augmentation nette 85,7

Les dotations aux « Amortissements » de l'exercice (127,8) sont en progression d'environ 11 millions sur l'an dernier.

Les « Dettes à long et moyen terme » marquent, dans leur ensemble, une augmentation sensible de 172,7 millions, essentiellement justifiée par la mobilisation du solde de 30 millions de la première tranche d'un crédit à moyen terme obtenu en 1965, plus une nouvelle tranche de 50 millions réescomptables auprès du Crédit National, — par un emprunt obligataire placé en Suisse (68,7) dont 27,2 millions souscrits par consolidation du crédit-relais accordé en 1965 par des banques suisses, — par un prêt accordé par les actionnaires majoritaires (20,1) et par une avance de la Société du Caoutchouc Butyl (25).

Les « Dettes à court terme » marquent, globalement, un accroissement net de 85,7 millions provenant :
— d'une part, d'une augmentation de 93,5 concernant notamment les taxes intérieures et douanes à payer (10,3), les effets à payer (45,4) et banques créditrices (26,6),
— d'autre part, de la diminution des dettes envers les fournisseurs (7,8).

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les ENGAGEMENTS DONNÉS par votre Société s'élèvent, en chiffres arrondis, à 492,5 millions de francs, contre 394,4 millions à fin 1965. Ils s'appliquent à des cautions en douane au titre des crédits d'enlèvement (245,7), à des cautions mutuelles données à des confrères au titre des licences de raffinage et de distribution (40,2), à des garanties relatives à des effets escomptés et non échus (92,9), à diverses cautions auprès d'organismes de crédit (59,4), aux engagements pris par votre Société concernant des charges complémentaires afférentes à la retraite du personnel (actualisés à 50,9), à des dossiers litigieux et à diverses cautions (3,4).

Les ENGAGEMENTS REÇUS se chiffrent à 395,4 millions contre 359,2 en 1965. Ils s'appliquent, pour la quasi totalité, soit à des cautions en douane consenties au profit de votre Société par des confrères (334,9), soit à des cautions mutuelles reçues au titre des licences de raffinage et de distribution (39,1), — à des droits à déductions fiscales à exercer à plus d'un an au titre des investissements effectués en 1966 (19,2) et, pour le solde (2,2), principalement à des cautions bancaires en faveur de diverses administrations.

RÉSULTATS

Les résultats de l'exercice 1966, comparés à ceux de l'exercice précédent, s'analysent comme suit, en millions de francs :

	1965	1966	Différences
Ventes (taxes comprises)	3 917,9	4 077,3	+ 159,4
BÉNÉFICE avant amortissements et provision technique pour fluctuation de cours des matières premières, et impôt sur sociétés	115,3	145,8	+ 30,5
Dividendes nets reçus et produits financiers divers	49,0	54,4	+ 5,4
	164,3	200,2	+ 35,9
Amortissements	—116,8	—127,8	+ 11,0
Variation de la provision pour fluctuation de cours des matières premières	+ 3,5	— 16,3	+ 19,8
Bénéfice avant impôt	51,0	56,1	+ 5,1
Impôt sur sociétés	0,3	4,0	+ 3,7
BÉNÉFICE NET	50,7	52,1	+ 1,4

Le projet de répartition du bénéfice net de 52 078 920,67 francs qui vous est soumis par votre Conseil d'Administration est conforme aux dispositions statutaires et légales.

En conclusion, il résulte des examens auxquels j'ai procédé, dans le cadre de la mission que vous m'avez confiée, que le bilan et les comptes de résultats qui vous sont présentés, reflètent fidèlement la situation de votre Société à fin 1966, et qu'ils peuvent recevoir votre approbation.

A. VEYRENC
Commissaire aux Comptes
Agréé près la Cour d'Appel de Paris

Paris, le 20 Mai 1967.

rapport spécial

PRÉVU PAR LES ARTICLES 34 ET 40
DE LA LOI DU 24 JUILLET 1867

Mesdames, Messieurs,

Votre Conseil d'Administration a porté à ma connaissance :
a) les diverses conventions ou opérations autorisées par lui et intervenues pendant la durée de l'exercice, entre votre Société et les sociétés ayant avec la vôtre des administrateurs communs ;
b) tous renseignements sur les opérations traitées dans le cadre des conventions antérieurement autorisées.
Les opérations traitées dans ces conditions par ESSO STANDARD S.A.F. avec les sociétés ci-après se résument ainsi :

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS :

a) Convention concernant le service de l'assemblée générale ordinaire du 23 juin 1966 ;
b) Opérations de banque courantes,
Caution solidaire des prêts obtenus de cette banque par votre Société au nom et pour le compte de ses clients.

ESSO REP :

a) Avenant au contrat d'achat de pétrole brut des Landes ;
b) Achats de pétrole brut,
Frais de services communs débités par ESSO STANDARD S.A.F. et inversement,
Location à ESSO REP par ESSO STANDARD S.A.F., d'un terrain et de réservoirs situés à AMBES,
Location à ESSO STANDARD par ESSO REP du pipeline « Parc de stockage - Docks des pétroles d'AMBES »,
Gestion du Parc de stockage d'AMBES par ESSO STANDARD,
Achats et cessions de matériels,
Ventes de divers produits,
Reprise par ESSO STANDARD, des certificats de transfert de TVA dont ESSO REP est attributaire.

SOCIÉTÉ DU CAOUTCHOUC BUTYL (SOCABU) :

a) Avenant à la convention de prêt du 15 octobre 1965, de 15 millions de francs,
Convention concernant un prêt à votre Société de 25 millions de francs, cette convention annulant l'avenant précédent ;
b) Opérations courantes de fournisseur à client et inversement (ventes et achats de produits et prestations de services).

STANDARD KUHLMANN :

a) Convention concernant un prêt à votre société de 2 millions de francs maximum ;
b) Opérations courantes de fournisseur à client et inversement (prestations de services et fournitures de divers produits).

ESSO SAHARIENNE :

b) Reconduction d'un prêt à votre Société de 90 000 F.

UNION EUROPÉENNE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE :

b) Opérations de banque courantes,
Caution solidaire des prêts obtenus de cette banque par votre Société au nom et pour le compte de ses clients.

SOCIÉTÉ DE MANUTENTION DE CARBURANTS AVIATION (S.M.C.A.) :

a) Convention par laquelle votre Société se porte caution solidaire de la S.M.C.A. à l'égard de banquiers prêteurs dans la limite d'un en-cours de 1,5 million de francs ;
b) Prestations de services réciproques.

AUTRES SOCIÉTÉS :

ARCA-PREMONCONTROLE.
ATELIERS ET CHANTIERS DE DUNKERQUE ET BORDEAUX - FRANCE GIRONDE.
COMPAGNIE INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS.
COMPAGNIE MARITIME DES CHARGEURS RÉUNIS.
COMPTOIR AUXILIAIRE DU PÉTROLE.
ENTREPOTS ET MAGASINS GÉNÉRAUX DE PARIS.
KOEHRING-BRISSONNEAU.
LA RÉUNION FRANÇAISE.
LES CHARGEURS RÉUNIS.
LES DOCKS DES PÉTROLES D'AMBES.
LIBRAIRIE HACHETTE.
NOBEL-BOZEL.
RAFFINERIE DE SUCRE DE SAINT-LOUIS.
SIMCA-AUTOMOBILES.
SCHNEIDER S.A.
SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTIONS ELECTROMÉCANIQUES JEUMONT-SCHNEIDER.
SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DE PROPULSION PAR RÉACTION.
SOCIÉTÉ HAVRAISE DE MANUTENTION DE PRODUITS PÉTROLIERS.
SOCIÉTÉ POUR L'INDUSTRIE CHIMIQUE A MULHOUSE-DORNACH.
SOCIÉTÉ DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATION DE PÉTROLE EURAFREP.
STEIN ET ROUBAIX.
UNION DES TRANSPORTS AÉRIENS (U.T.A.).
DE WENDEL & Cie

b) Opérations courantes de fournisseur à client et inversement (ventes et achats de produits divers, achats de matériel et prestations de services).

CONVENTION ENTRE ESSO STANDARD S.A.F. ET ESSO CHIMIE.

En conséquence de la constitution de la Société ESSO CHIMIE, votre Conseil d'Administration a porté à ma connaissance diverses conventions élaborées en 1967 entre cette société et la vôtre, avec effet rétroactif au 1er octobre 1966. Ces conventions sont destinées à régir les relations entre les deux sociétés dans les domaines administratif, financier, industriel et commercial. Certaines conventions ont déjà été approuvées à la date du présent rapport ; elles vous seront exposées en détail dans le rapport spécial concernant l'exercice 1967.

Telles sont les conventions dont j'avais à vous rendre compte en application des articles 34 et 40 de la loi du 24 juillet 1867. Elles me sont apparues traitées à des conditions normales et n'appellent aucune observation de ma part. Il vous appartient de les approuver.

Paris, le 20 Mai 1967.

A. VEYRENC.
Commissaire aux Comptes
Agréé près la Cour d'Appel de Paris

exercice 1966
ESSO STANDARD S.A.F.

compte d'exploitation générale

débit

STOCKS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	285 906 576,84	
MOINS PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	1 303 801,36	
		284 602 775,48
ACHATS DE MATIÈRES PREMIÈRES ET MARCHANDISES		1 391 366 913,18
FRAIS DE PERSONNEL		208 477 307,99
IMPOTS ET TAXES		2 005 833 224,23
TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES EXTÉRIEURS		239 626 299,07
TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS		139 523 951,06
FRAIS DIVERS DE GESTION		44 780 933,61
FRAIS FINANCIERS		24 954 315,07
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES D'AMORTISSEMENTS		127 825 574,71
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES DE PROVISIONS		899 294,84
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION		72 117 808,68
TOTAL		**4 540 008 397,92**

crédit

STOCKS A LA FIN DE L'EXERCICE	269 353 215,25	
MOINS PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	1 002 119,24	
		268 351 096,01
VENTES DE MARCHANDISES ET PRODUITS FINIS		4 077 281 625,84
PRESTATIONS DE SERVICES		60 137 019,06
RISTOURNES, RABAIS ET REMISES OBTENUS		450 000,00
PRODUITS ACCESSOIRES		12 800 080,48
PRODUITS FINANCIERS		54 378 814,72
TRAVAUX FAITS PAR L'ENTREPRISE POUR ELLE-MÊME		11 012 615,60
TRAVAUX ET CHARGES NON IMPUTABLES A L'EXERCICE		55 597 146,21
TOTAL		**4 540 008 397,92**

compte de pertes et profits

débit

PERTES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS		2 007 703,10
PERTES EXCEPTIONNELLES		1 088 952,68
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES DE PROVISIONS HORS EXPLOITATION OU EXCEPTIONNELLES		16 760 663,89
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES - EXERCICE COURANT	3 094 421,00	
- EXERCICES ANTÉRIEURS	895 478,89	
		3 989 899,89
BÉNÉFICE NET		52 078 920,67
TOTAL		**75 926 140,23**

crédit

BÉNÉFICE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE		72 117 808,68
PROFITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS		364 121,24
PROFITS EXCEPTIONNELS		3 444 210,31
TOTAL		**75 926 140,23**

bilan au 31 décembre 1966

ESSO STANDARD S.A.F.

actif

VALEURS IMMOBILISÉES : 1 127 394 187,76

ACTIF CIRCULANT : 679 347 929,70 — STOCKS 268 351 096,01 — COMPTES DE TIERS 336 572 231,00 — COMPTES FINANCIERS 74 424 602,69

	Montant brut	Amortissements, Dépréciations et Plus-Values réinvesties	Montant net
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT			
PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	868 560,00	144 116,90	724 443,10
IMMOBILISATIONS			
TERRAINS	59 487 801,85	192 814,04	
PLUS-VALUES REINVESTIES		17 223 021,57	42 071 966,24
CONSTRUCTIONS	238 663 165,36	136 275 001,94	102 388 163,42
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	1 263 118 161,60	805 369 170,17	457 748 991,43
MATÉRIEL DE TRANSPORT	269 053 353,60	230 718 715,83	38 334 637,77
MOBILIER, AGENCEMENTS, INSTALLATIONS	24 834 816,56	11 437 257,21	13 397 559,35
EMBALLAGES COMMERCIAUX RÉCUPÉRABLES	8 106 759,05	5 405 338,69	2 701 420,36
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 651 302,00	13 865,00	
PLUS-VALUES REINVESTIES		1 804 702,00	832 735,00
AUTRES IMMOBILISATIONS	61 719 600,73	35 125 882,55	26 593 718,18
IMMOBILISATIONS EN COURS	142 737 775,89		142 737 775,89
TOTAL	**2 070 372 736,64**	**1 243 565 769,00**	**826 806 967,64**
AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES			
INVESTISSEMENTS POUR COMPTE D'ESSO CHIMIE RÉGLABLES A PLUS D'UN AN	66 830 210,49		66 830 210,49
PRÊTS A PLUS D'UN AN	108 792 806,47		108 792 806,47
CRÉANCES ET AVANCES A LONG TERME	27 439 559,60	299 499,39	27 140 060,21
TITRES DE PARTICIPATION	124 944 514,20	118 819,21	
PLUS-VALUES RÉINVESTIES		56 602 797,44	68 222 897,55
BONS CAISSE AUTONOME DE RECONSTRUCTION	58 130,00		58 130,00
COMPTE D'ATTENTE A RÉGULARISER	27 780 671,71		27 780 671,71
DÉPOTS ET CAUTIONNEMENTS	1 038 000,59		1 038 000,59
TOTAL	**356 883 893,06**	**57 021 116,04**	**299 862 777,02**
VALEURS D'EXPLOITATION			
MATIÈRES PREMIÈRES (PÉTROLE BRUT)	57 038 322,14		57 038 322,14
MATIÈRES CONSOMMABLES	21 391 910,24		21 391 910,24
PRODUITS FINIS	154 317 705,25		154 317 705,25
PRODUITS EN COURS DE FABRICATION	32 395 622,23		32 395 622,23
EMBALLAGES COMMERCIAUX	4 209 655,39	1 002 119,24	3 207 536,15
TOTAL	**269 353 215,25**	**1 002 119,24**	**268 351 096,01**
VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES			
FOURNISSEURS DÉBITEURS	403 726,39		403 726,39
CLIENTS	203 968 161,97	2 776 083,44	201 192 078,53
AUTRES DÉBITEURS	116 583 364,74	764 658,58	115 818 706,16
DÉDUCTIONS FISCALES POUR INVESTISSEMENTS A EXERCER A MOINS D'UN AN	2 898 553,00		2 898 553,00
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	16 259 166,92		16 259 166,92
PRÊTS A MOINS D'UN AN	19 265 804,56		19 265 804,56
EFFETS A RECEVOIR	17 557 478,98		17 557 478,98
CHÈQUES ET AUTRES VALEURS A ENCAISSER	4 222 034,56		4 222 034,56
TITRES DE PLACEMENT	923 948,03	552 533,49	371 414,54
BONS CAISSE AUTONOME DE RECONSTRUCTION	58 130,00		58 130,00
BANQUES ET CHÈQUES POSTAUX	32 367 034,72		32 367 034,72
CAISSE	582 705,33		582 705,33
TOTAL	**415 090 109,20**	**4 093 275 51**	**410 996 833,69**
TOTAL GÉNÉRAL			**1 806 742 117,46**

Avals, Cautions, Garanties et Autres Engagements donnés : 492 482 838,33
Avals, Cautions, Garanties et Autres Engagements reçus : 395 436 611,82

passif

CAPITAUX PERMANENTS 1 126 088 520,28 — COMPTES DE TIERS 313 624 842,69 — COMPTES FINANCIERS 314 949 833,82

PATRIMOINE SOCIAL ET PROVISIONS ASSIMILÉES AVANT AFFECTATION DES BÉNÉFICES 871 872 922,64 — PASSIF ENVERS LES TIERS 882 790 274,15

	Montant
CAPITAL PROPRE ET RÉSERVES	
CAPITAL SOCIAL	595 690 000,00
PRIME D'ÉMISSION D'ACTIONS	52 122 900,00
RÉSERVE LÉGALE	30 662 000,00
RÉSERVE GÉNÉRALE	110 000 000,00
PLUS-VALUES A LONG TERME	784 234,26
PROVISION POUR FLUCTUATIONS DES COURS DES MATIÈRES PREMIÈRES	72 230 000,00
DOTATION POUR RENOUVELLEMENT DU STOCK INDISPENSABLE	2 507 730,00
TOTAL	**863 996 864,26**
REPORT A NOUVEAU	**3 788 831,05**
SITUATION NETTE (AVANT RÉSULTATS)	**867 785 695,31**
PROVISION POUR PERTES ET CHARGES	
PROVISION POUR RISQUE DE PROPRE ASSUREUR	314 577,49
PROVISION POUR CHARGES A RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	874 096,84
TOTAL	**1 188 674,33**
PROVISION POUR DÉDUCTIONS FISCALES POUR INVESTISSEMENTS	**2 898 553,00**
DETTES A LONG ET MOYEN TERME	
OBLIGATIONS A PLUS D'UN AN	73 609 800,00
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN	172 909 435,36
AUTRES DETTES A PLUS D'UN AN	7 696 362,28
TOTAL	**254 215 597,64**
DETTES A COURT TERME	
FOURNISSEURS	52 826 495,42
CLIENTS CRÉDITEURS	2 030 510,59
TAXES INTÉRIEURES ET DOUANE A PAYER	136 873 556,39
VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER SUR TITRES DE PARTICIPATION	2 113 275,00
EMBALLAGES CONSIGNÉS	5 339 132,00
AUTRES CRÉANCIERS	39 553 481,91
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	74 888 391,38
OBLIGATIONS A MOINS D'UN AN	1 064 400,00
AUTRES DETTES A MOINS D'UN AN	35 037,07
EFFETS A PAYER	267 678 385,95
BANQUES CRÉDITRICES	45 972 010,80
TOTAL	**628 574 676,51**
RÉSULTATS : BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	**52 078 920,67**
TOTAL GÉNÉRAL	**1 806 742 117,46**

bilan consolidé au 31 décembre 1966

ESSO STANDARD S.A.F. ET ESSO REP

actif

	Montant brut	Amortissements, Dépréciations et Plus-Values réinvesties	Montant net
VALEURS IMMOBILISÉES : 1 215 044 300,47			
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT			
PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	868 560,00	144 116,90	724 443,10
IMMOBILISATIONS			
TERRAINS	60 269 264,58	192 814,04	
PLUS-VALUES RÉINVESTIES		17 223 021,57	42 853 428,97
CONSTRUCTIONS	245 037 562,33	138 376 376,33	106 661 186,00
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	1 273 919 605,89	814 420 152,42	459 499 453,47
MATÉRIEL DE TRANSPORT	270 505 740,25	231 474 055,68	39 031 684,57
MOBILIER, AGENCEMENTS, INSTALLATIONS	28 853 680,40	13 531 306,88	15 322 373,52
EMBALLAGES COMMERCIAUX RÉCUPÉRABLES	8 106 759,05	5 405 338,69	2 701 420,36
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 651 302,00	13 865,00	
PLUS-VALUES RÉINVESTIES		1 804 702,00	832 735,00
AUTRES IMMOBILISATIONS	309 079 834,48	184 251 245,43	124 828 589,05
IMMOBILISATIONS EN COURS	158 004 074,19		158 004 074,19
TOTAL	**2 356 427 823,17**	**1 406 692 878,04**	**949 734 945,13**
AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES			
PRÊTS A PLUS D'UN AN	110 542 306,37		110 542 306,37
CRÉANCES ET AVANCES A LONG TERME	27 439 559,60	299 499,39	27 140 060,21
TITRES DE PARTICIPATION	87 809 514,20	118 819,21	
PLUS-VALUES RÉINVESTIES		56 602 797,44	31 087 897,55
BONS CAISSE AUTONOME DE RECONSTRUCTION	58 130,00		58 130,00
COMPTE D'ATTENTE A RÉGULARISER	27 780 671,71		27 780 671,71
INVESTISSEMENTS POUR COMPTE D'ESSO CHIMIE RÉGLABLES A PLUS D'UN AN	66 830 210,49		66 830 210,49
DÉPOTS ET CAUTIONNEMENTS	1 145 635,91		1 145 635,91
TOTAL	**321 606 028,28**	**57 021 116,04**	**264 584 912,24**
ACTIF CIRCULANT : 700 063 361,08			
STOCKS 267 141 624,66			
VALEURS D'EXPLOITATION			
MATIÈRES PREMIÈRES (PÉTROLE BRUT)	57 709 723,45		57 709 723,45
MATIÈRES CONSOMMABLES	27 791 608,90		27 791 608,90
PRODUITS FINIS	146 870 465,78		146 870 465,78
PRODUITS EN COURS DE FABRICATION	31 562 290,38		31 562 290,38
EMBALLAGES COMMERCIAUX	4 209 655,39	1 002 119,24	3 207 536,15
TOTAL	**268 143 743,90**	**1 002 119,24**	**267 141 624,66**
COMPTES DE TIERS 350 196 044,86			
VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES			
FOURNISSEURS DÉBITEURS	403 726,39		403 726,39
CLIENTS	204 010 348,68	2 776 083,44	201 234 265,24
AUTRES DÉBITEURS	129 560 445,09	764 658,58	128 795 786,51
DÉDUCTIONS FISCALES POUR INVESTISSEMENTS A EXERCER A MOINS D'UN AN	2 898 553,00		2 898 553,00
COMPTE DE RÉGULARISATION - ACTIF	16 863 713,72		16 863 713,72
COMPTES FINANCIERS 82 725 691,56			
PRÊTS A MOINS D'UN AN	26 180 870,35		26 180 870,35
EFFETS A RECEVOIR	17 557 478,98		17 557 478,98
CHÈQUES ET AUTRES VALEURS A ENCAISSER	4 222 034,56		4 222 034,56
TITRES DE PLACEMENT	923 948,03	552 533,49	371 414,54
BONS CAISSE AUTONOME DE RECONSTRUCTION	58 130,00		58 130,00
BANQUES ET CHÈQUES POSTAUX	33 702 527,33		33 702 527,33
CAISSE	633 235,80		633 235,80
TOTAL	**437 015 011,93**	**4 093 275,51**	**432 921 736,42**
TOTAL DE L'ACTIF			**1 915 107 661,55**

Avals, Cautions, Garanties et Autres Engagements donnés : 492 482 838,33
Avals, Cautions, Garanties et Autres Engagements reçus : 395 436 611,82

passif

	Montant
CAPITAUX PERMANENTS 1 280 972 866,67	
PATRIMOINE SOCIAL ET PROVISIONS ASSIMILÉES AVANT AFFECTATION DES BÉNÉFICES 1 034 307 269,03	
CAPITAL PROPRE ET RÉSERVES	
CAPITAL SOCIAL	595 690 000,00
PRIME D'ÉMISSION D'ACTIONS	56 188 240,28
RÉSERVE LÉGALE	33 784 799,97
RÉSERVE GÉNÉRALE	110 000 000,00
PLUS-VALUES A LONG TERME	784 234,26
PLUS-VALUES A RÉINVESTIR	311 536,98
PROVISION POUR FLUCTUATIONS DES COURS DES MATIÈRES PREMIÈRES	72 230 000,00
DOTATION POUR RENOUVELLEMENT DU STOCK INDISPENSABLE	3 921 700,02
RÉSERVE SPÉCIALE DE RÉÉVALUATION	6 184 231,48
TOTAL	**879 094 742,99**
REPORT A NOUVEAU	**82 301 563,63**
SITUATION NETTE (AVANT RÉSULTATS)	**961 396 306,62**
PROVISION POUR PERTES ET CHARGES	
PROVISION POUR RISQUES DE PROPRE ASSUREUR	314 577,49
PROVISION POUR DÉPRÉCIATION DE SONDAGES EN COURS	9 847 735,08
PROVISION POUR RECONSTITUTION DES GISEMENTS	58 976 000,00
PROVISION POUR CHARGES A RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	874 096,84
TOTAL	**70 012 409,41**
PROVISION POUR DÉDUCTIONS FISCALES POUR INVESTISSEMENTS	**2 898 553,00**
PASSIF ENVERS LES TIERS 822 331 219,94	
DETTES A LONG ET MOYEN TERME	
OBLIGATIONS A PLUS D'UN AN	73 609 800,00
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN	165 359 435,36
AUTRES DETTES A PLUS D'UN AN	7 696 362,28
TOTAL	**246 665 597,64**
COMPTES DE TIERS 350 294 352,37	
DETTES A COURT TERME	
FOURNISSEURS	58 532 534,08
CLIENTS CRÉDITEURS	2 030 510,59
TAXES INTÉRIEURES ET DOUANE A PAYER	136 873 556,39
VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER SUR TITRES DE PARTICIPATION	2 113 275,00
EMBALLAGES CONSIGNÉS	5 339 132,00
AUTRES CRÉANCIERS	42 594 251,64
COMPTE DE RÉGULARISATION - PASSIF	102 811 092,67
COMPTES FINANCIERS 225 371 269,93	
OBLIGATIONS A MOINS D'UN AN	1 064 400,00
EMPRUNTS A MOINS D'UN AN	2 970 000,00
AUTRES DETTES A MOINS D'UN AN	35 037,07
EFFETS A PAYER	175 329 822,06
BANQUES CRÉDITRICES	45 972 010,80
TOTAL	**575 665 622,30**
RÉSULTATS : BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	**42 416 969,71**
INTÉRÊTS MINORITAIRES DES TIERS DANS ESSO REP	**16 052 202,87**
TOTAL DU PASSIF	**1 915 107 661,55**

exercice 1966

ESSO STANDARD S.A.F. ET ESSO REP CONSOLIDES

débit

crédit

compte d'exploitation générale

débit

STOCKS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	284 653 935,10	
MOINS PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	1 303 801,36	
		283 350 133,74
ACHATS DE MATIÈRES PREMIÈRES ET MARCHANDISES		1 203 676 547,74
FRAIS DE PERSONNEL		224 147 181,70
IMPOTS ET TAXES		2 028 683 219,17
IMPOT SUR DIVIDENDE ESSO REP		17 153 716,78
TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES EXTÉRIEURS		262 886 315,17
TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS		142 589 281,69
FRAIS DIVERS DE GESTION		46 118 092,43
FRAIS FINANCIERS		22 133 531,73
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES D'AMORTISSEMENTS		149 833 313,28
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES DE PROVISIONS		899 294,84
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION		142 872 030,92
TOTAL		**4 524 342 659,19**

crédit

STOCKS A LA FIN DE L'EXERCICE	268 143 743,90	
MOINS PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	1 002 119,24	
		267 141 624,66
VENTES DE MARCHANDISES ET PRODUITS FINIS		4 077 578 085,43
PRESTATIONS DE SERVICES		63 107 825,03
RISTOURNES, RABAIS ET REMISES OBTENUS		486 430,10
PRODUITS ACCESSOIRES		12 827 152,51
PRODUITS FINANCIERS		7 075 364,07
TRAVAUX FAITS PAR L'ENTREPRISE POUR ELLE-MÊME		32 943 086,41
TRAVAUX ET CHARGES NON IMPUTABLES A L'EXERCICE		63 183 090,98
TOTAL		**4 524 342 659,19**

compte de pertes et profits

débit

PERTES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS		2 086 922,32
PERTES EXCEPTIONNELLES		2 295 080,21
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES DE PROVISIONS ET D'AMORTISSEMENTS HORS EXPLOITATION OU EXCEPTIONNELS		
- PROVISION POUR RECONSTITUTION DES GISEMENTS	53 016 400,00	
- AMORTISSEMENT DES CHARGES D'EXPLORATION	51 460 614,10	
- AUTRES DOTATIONS	26 608 398,97	
		131 085 413,07
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		14 185 724,89
BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ		
- QUOTE-PART DES ACTIONNAIRES D'ESSO STANDARD	42 416 969,71	
- QUOTE-PART DES INTÉRÊTS MINORITAIRES DES TIERS DANS ESSO REP	6 820 416,50	
		49 237 386,21
TOTAL		**198 890 526,70**

crédit

BÉNÉFICE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE		142 872 030,92
PROFITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS		
- PROVISION POUR RECONSTITUTION DES GISEMENTS DEVENUE DISPONIBLE	51 654 800,00	
- AUTRES PROFITS	364 121,24	
		52 018 921,24
PROFITS EXCEPTIONNELS		3 999 574,54
TOTAL		**198 890 526,70**

exercice 1966

ESSO STANDARD S.A.F. ET ESSO REP CONSOLIDES

compte d'exploitation générale

débit

STOCKS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	284 653 935,10	
MOINS PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	1 303 801,36	
		283 350 133,74
ACHATS DE MATIÈRES PREMIÈRES ET MARCHANDISES		1 203 676 547,74
FRAIS DE PERSONNEL		224 147 181,70
IMPOTS ET TAXES		2 028 683 219,17
IMPOT SUR DIVIDENDE ESSO REP		17 153 716,78
TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES EXTÉRIEURS		262 886 315,17
TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS		142 589 281,69
FRAIS DIVERS DE GESTION		46 118 092,43
FRAIS FINANCIERS		22 133 531,73
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES D'AMORTISSEMENTS		149 833 313,28
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES DE PROVISIONS		899 294,84
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION		142 872 030,92
TOTAL		**4 524 342 659,19**

crédit

STOCKS A LA FIN DE L'EXERCICE	268 143 743,90	
MOINS PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	1 002 119,24	
		267 141 624,66
VENTES DE MARCHANDISES ET PRODUITS FINIS		4 077 578 085,43
PRESTATIONS DE SERVICES		63 107 825,03
RISTOURNES, RABAIS ET REMISES OBTENUS		486 430,10
PRODUITS ACCESSOIRES		12 827 152,51
PRODUITS FINANCIERS		7 075 364,07
TRAVAUX FAITS PAR L'ENTREPRISE POUR ELLE-MÊME		32 943 086,41
TRAVAUX ET CHARGES NON IMPUTABLES A L'EXERCICE		63 183 090,98
TOTAL		**4 524 342 659,19**

compte de pertes et profits

débit

PERTES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS		2 086 922,32
PERTES EXCEPTIONNELLES		2 295 080,21
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES DE PROVISIONS ET D'AMORTISSEMENTS HORS EXPLOITATION OU EXCEPTIONNELS		
- PROVISION POUR RECONSTITUTION DES GISEMENTS	53 016 400,00	
- AMORTISSEMENT DES CHARGES D'EXPLORATION	51 460 614,10	
- AUTRES DOTATIONS	26 608 398,97	
		131 085 413,07
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		14 185 724,89
BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ		
- QUOTE-PART DES ACTIONNAIRES D'ESSO STANDARD	42 416 969,71	
- QUOTE-PART DES INTÉRÊTS MINORITAIRES DES TIERS DANS ESSO REP	6 820 416,50	
		49 237 386,21
TOTAL		**198 890 526,70**

crédit

BÉNÉFICE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE		142 872 030,92
PROFITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS		
- PROVISION POUR RECONSTITUTION DES GISEMENTS DEVENUE DISPONIBLE	51 654 800,00	
- AUTRES PROFITS	364 121,24	
		52 018 921,24
PROFITS EXCEPTIONNELS		3 999 574,54
TOTAL		**198 890 526,70**

principales participations au 31 décembre 1966

SOCIÉTÉ ESSO DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATION PETROLIÈRES ESSO REP :
Capital : 35 100 000 F - Participation : 88,97 %.
Activités : Recherches et exploitation de tous gisements d'hydrocarbures liquides ou gazeux.

STANDARD-KUHLMANN : **
Capital : 2 380 000 F - Participation : 49,96 %.
Activités : Fabrication d'additifs pour huiles.

SOCIÉTÉ ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODÉRÉ DE LA SEINE-MARITIME :
Capital : 414 000 F - Participation : 28 %.
Activités : Construction de logements.

RAFFINERIE DU MIDI :
Capital : 15 000 000 F - Participation : 33,33 %.
Activités : Exploitation de dépôts de produits pétroliers en France.

DÉPOTS DE PÉTROLE COTIERS :
Capital : 5 000 000 F - Participation : 21,20 %.
Activités : Exploitation de dépôts de produits pétroliers à Dunkerque, Cherbourg et autres ports.

SOCIÉTÉ HAVRAISE DE MANUTENTION DE PRODUITS PÉTROLIERS :
Capital : 11 850 000 F - Participation : 16,80 %.
Activités : Réception de fuel pour soutes. Exportation et réexpédition sur d'autres ports.

SOCIÉTÉ POUR LE RAMASSAGE ET LA RÉGÉNÉRATION DES HUILES USAGÉES :
Capital : 900 000 F - Participation : 16,44 %.
Activités : Récupération et régénération des huiles.

SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS PÉTROLIERS PAR PIPELINE (TRAPIL) :
Capital : 50 000 000 F - Participation : 7,99 %.
Activités : Construction et exploitation du pipeline destiné à transporter les produits finis des raffineries de la Basse-Seine vers la région parisienne.

SOCIÉTÉ DE MANUTENTION DE CARBURANTS AVIATION (S.M.C.A.) :
Capital : 3 000 000 F - Participation : 16,66 %.
Activités : Construction, gestion et exploitation d'« Hydrant Systems » à l'aéroport de Paris.

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE COURBEVOIE-DÉFENSE :
Capital : 61 000 000 F - Participation : 98,94 %.
Activités : Opérations civiles immobilières.

** La participation d'Esso Standard SAF dans le capital de Standard Kuhlmann a été cédée à Esso Chimie le 3 Janvier 1967, date de la création de cette Société. - Esso Chimie est une société anonyme au capital de 148 930 000 F, dont 99,99 % détenus par Esso Standard SAF. Ses activités sont la fabrication et la vente de produits chimiques.